RAPPORT D'ACTIVITÉS

de Saintes Grandes Rives, l'Agglo

2023

Le Bonheur c'est si SAINTES

www.agglo-saintes.fr

SAINTES GRANDES RIVES L'Agglo

SOMMAIRE

Édito du Président.....3
Chiffres Clés.....4-5
2023 en images.....6-7
Les élus communautaires.....8-9

1 UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE.....10

Développement économique.....12
Aménagement du territoire et urbanisme.....14
Habitat.....18
Transports et mobilité.....20
Tourisme.....22

2 UNE AGGLOMÉRATION PROCHE ET SOLIDAIRE DE SES HABITANTS.....24

Petite Enfance.....26
Education-Jeunesse.....29
Espaces aquatiques.....34
Cohésion sociale.....36
Politique de la ville.....38
Santé.....40

3 UNE AGGLOMÉRATION SENSIBLE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....34

Eaux et milieux naturels.....44
Traitement des déchets.....46
Transition énergétique.....48

4 DES MOYENS POUR AGIR.....50

Finances.....52
Communication.....54
Systèmes d'information.....56
Patrimoine.....58
Ressources humaines.....60
Conseil de développement.....61

Annexe : Annuaire des communes.....62

BRUNO DRAPRON

Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo
Maire de Saintes

Notre jeune agglomération a l'obligation de produire chaque année son rapport d'activités. Mobilités, écoles, développement économique, animations culturelles et touristiques, habitat, gestion des déchets : l'agglomération est présente sur tous les fronts et souhaite inscrire son action dans le quotidien des habitants. Mais s'il nous faut retenir un évènement, une action marquante de l'année 2023, c'est la création et le lancement de la marque de territoire « Le Bonheur c'est si Saintes ».

En effet, toutes les forces vives du territoire, qu'elles soient publiques ou privées, ont souhaité participer à nos côtés à la création de cette signature territoriale. Bien plus qu'une opération de communication, c'est un signal positif qui doit faire rayonner les atouts de notre territoire, donner envie aux entreprises d'investir dans l'Agglomération de Saintes, et aux futurs habitants de s'y installer.

Je suis fier de cette dynamique partagée avec l'ensemble des élus des 36 communes de l'Agglomération Saintes Grandes Rives. Fier de cette effervescence commune, de cette énergie communicative qui a vocation à se démultiplier bien au-delà de notre frontière locale.

Si la ville de Saintes est le cœur de l'attractivité du territoire, j'entends valoriser activement les atouts des autres communes qui participent à cette vitalité économique, touristique et patrimoniale.

Le rapport d'activités dont vous allez prendre connaissance est le fruit de ce dynamisme : tous les services et agents communautaires sont résolument engagés pour répondre aux enjeux et besoins exprimés. Implantation de nouvelles entreprises, modernisation de nos crèches, des écoles et de l'offre de restauration scolaire, création du guichet Habitat France Rénov, soutien aux équipements communaux et l'animation touristique ; etc : ce sont autant d'actions concrètes que nous voulons consolider et amplifier, pour les habitants de ce territoire qui méritent notre investissement plein et entier.

BURIE
1337 habitants

BUSSAC-SUR-CHARENTE
1282 habitants

CHANIERS
3597 habitants

CHÉRAC
1130 habitants

CHERMIGNAC
1266 habitants

COLOMBIERS
303 habitants

CORME-ROYAL
1939 habitants

COURCOURY
701 habitants

DOMPIERRE-SUR-CHARENTE
479 habitants

ECOYEUX
1396 habitants

ECURAT
451 habitants

FONTCOUVERTE
2306 habitants

LA CHAPELLE-DES-POTS
1003 habitants

LA CLISSE
729 habitants

LA JARD
428 habitants

LE SEURE
267 habitants

LE DOUHET
703 habitants

LES GONDS
1789 habitants

LUCHAT
521 habitants

MIGRON
706 habitants

MONTILS
875 habitants

PESSINES
785 habitants

PISANY
790 habitants

PRÉGUILLAC
431 habitants

ROUFFIAC
499 habitants

SAINT-BRIS-DES-BOIS
386 habitants

SAINT-CÉSAIRE
895 habitants

SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX
2810 habitants

SAINT-SAUVANT
504 habitants

SAINT-SEVER-DE-SAINTONGE
635 habitants

SAINT-VAIZE
644 habitants

SAINTES
25 518 habitants

THÉNAC
1705 habitants

VARZAY
837 habitants

VÉNÉRAND
770 habitants

VILLARS-LES-BOIS
224 habitants

*INSEE (2021)

Chiffres clés

36
communes

sur un territoire de
475 km²

25 000
hectares de terres agricoles (surface agricole utile)

62 875
habitants

2E
agglomération, par sa superficie, du département de la Charente-Maritime

64
élus communautaires

27 102
actifs et actives

906
créations d'entreprises en 2023

Chiffres : INSEE (2022)

Les compétences de l'agglo

- LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- L'HABITAT
- LA POLITIQUE DES DÉCHETS
- LA POLITIQUE DE LA VILLE
- LES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES
- L'ÉDUCATION, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE
- LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ
- LE TOURISME
- LES MILIEUX NATURELS, LA BIODIVERSITÉ, L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT
- LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ÉNERGIE
- L'ACTION SOCIALE ET LA SANTÉ

2023 en images

Lancement de la marque

1ère édition du Forum ESS

Séminaire PLUI

Rentrée scolaire

Ciné Plein Air

Escapade sur le Fleuve Charente

Rallye Santé Jeunes

Échappées Rurales

Challenge Mobilité

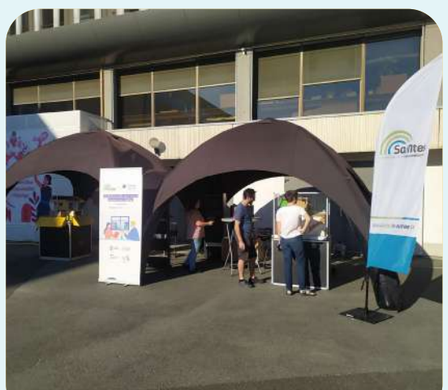

Renov'Tour

les élus communautaires

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Président

Bruno DRAPRON
Economie
Maire de Saintes

1er Vice-Président

Eric PANNAUD
Education, Enfance, Ferrocampus Campus Connecté, Convention Territoriale Globale

Les conseillers communautaires délégués

Véronique ABELIN-DRAPRON
Politique de la ville et Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
Conseillère municipale à Saintes

Caroline AUDOUIN
Santé et accès aux soins, égalité femmes-hommes
Conseillère municipale à Saintes

Alain MARGAT
Animation du territoire, relations avec les élus
Maire de Corme-Royal

Evelyne PARISI
Habitat
Adjointe au Maire de Saintes

Jean-Marc AUDOUIN
Gestion des itinéraires de randonnées, des véloroutes voies vertes et du contrat de fleuve
Maire de Saint-Sauvant

Les Vice-Présidents

Francis GRELLIER
Bâtiments communautaires et travaux
Maire de Fontcouverte

Marie-Line CHEMINADE
Ressources humaines et dialogue social
Adjointe au Maire de Saintes

Frédéric ROUAN
Agriculture, aménagement et attractivité du territoire
Maire de Saint-Georges-des-Coteaux

Alexandre GRENOT
Tourisme, équipements culturels et sportifs
Maire de Les Gonds

Fabrice BARUSSEAU
Eau, assainissement, transition écologique, gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations, cadre de vie, transition numérique
Maire de Villars-les-Bois

Véronique CAMBON
Petite enfance, politique jeunesse communautaire
Adjointe au maire de Saintes

Pierre-Henri JALLAIS
Economie Sociale et Solidaire, économie circulaire, chantiers d'insertion
Maire de La Chapelle-des-Pots

Jérôme GARDELLE
Politique des déchets
Maire de La Jard

Jean-Luc MARCHAIS
PLUi, suivi de l'instruction du droit des sols
Maire de Bussac-sur-Charente

Philippe CALLAUD
Finances
Adjoint au Maire de Saintes

Pascal GILLARD
Insertion professionnelle et sociale, Gens du voyage
Maire d'Ecoyeux

Philippe DELHOUME
Transports et mobilité
Maire de Pessines

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Gérard PERRIN
Maire de Burie

Jean-Luc FOURRÉ
Adjoint au Maire de Chaniers

Annie GRELET
Adjointe au Maire de Chaniers

Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU
Maire de Chérac

Jean-Michel ROUGER
Maire de Chermignac

Aurore DESCHAMPS
Maire de Colombiers

Eric BIGOT
Maire de Courcoury

Gaby TOUZINAUD
Maire de Dompierre-sur- Charente

Bernard CHAIGNEAU
Maire d'Ecurat

Marie-France DREY
Adjointe au Maire de Fontcouverte

Daniel DE MINIAC
Maire de la Clisse

Stéphane TAILLASSON
Maire de Le Douhet

Sylvie CHURLAUD
Maire de Le Seure

Jacki RAGONNEAUD
Maire de Luchat

Agnès POTTIER
Maire de Migron

Philippe ROUET
Adjoint au Maire de Montils

Pierre TUAL
Maire de Pisany

Martine MIRANDE
Maire de Préguillac

David MUSSEAU
Maire de Rouffiac

Bernard COMBEAU
Maire de Saint-Bris-des-Bois

Christelle BASSO-FIN
Maire de Saint-Césaire

Thierry BARON
Adjoint au Maire de Saintes

Ammar BERDAÏ
Adjoint au Maire de Saintes

Philippe CREACHCADEC
Adjoint au Maire de Saintes

Laurent DAVIET
Conseiller municipal à Saintes

Charles DELCROIX
Conseiller municipal à Saintes

Dominique DEREN
Conseillère municipale à Saintes

François EHLINGER
Conseiller municipal à Saintes

Joël TERRIEN
Adjoint au Maire de Saintes

Véronique TORCHUT
Adjointe au Maire de Saintes

Charlotte TOUSSAINT
Adjointe au Maire de Saintes

Renée BENCHIMOL LAURIBE
Conseillère municipale à Saintes

Pierre DIETZ
Conseiller municipal à Saintes

Pierre MAUDOUX
Conseiller municipal à Saintes

Jean-Philippe MACHON
Conseiller municipal à Saintes

Jean-Pierre ROUDIER
Conseiller municipal à Saintes

Céline VIOLLET
Conseillère municipale à Saintes

Rémy CATROU
Conseiller municipal à Saintes

Florence BETIZEAU
Conseillère municipale à Saintes

Amanda LESPINASSE
Adjointe au Maire de Saint-Georges-des-Coteaux

Pierre HERVÉ
Maire de Saint-Sever-de-Saintonge

Michel ROUX
Maire de Saint-Vaize

Patrick PAYET
Adjoint au Maire de Thénac

Eliane TRAIN
Adjointe au Maire de Varzay

Françoise LIBOUREL
Maire de Vénérand

Chapitre 1.

UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2023 a été principalement marquée par l'adoption du nouveau schéma de développement économique, par la naissance de l'agence d'attractivité, dans la continuité de la création de la marque de territoire « Le Bonheur c'est si Saintes ».
L'agglo continue aussi de soutenir et d'aider les entreprises dans leurs initiatives.

DE NOUVEAUX PROJETS D'ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE

Plusieurs entreprises sont venues s'implanter sur les zones d'activités existantes :

• L'ENTREPRISE V2V DMB a établi sa seconde agence régionale sur le Parc Centre-Atlantique. Elle est spécialisée dans la location de matériel de BTP. Elle intervient sur les départements du 17 et du 16. Elle dispose également d'un atelier de réparation qui permet d'assurer toutes les réparations mécaniques et hydrauliques.
• LA SOCIÉTÉ LOCATOUMAT propose la location de matériel et de produits pour tous les travaux de terrassement, manutention, travail en hauteur, second œuvre, transport, espace vert, équipement pour les chantiers et consommable.
• BUREAU VALLÉE commercialise des produits de papeterie pour les professionnels et les particuliers.
• LE MAGASIN FOIR'FOUILLE commercialise notamment des produits de décoration, d'équipement de la maison.
• LA SOCIÉTÉ GH ENERGIE intervient en Charente et en Charente Maritime pour la réalisation de travaux de plomberie chauffage climatisation et électricité.
• LA SOCIÉTÉ ACTION VELO commercialise tout type de cycles et accessoires, elle en assure également la réparation.
• LA SOCIÉTÉ SARL ENTREPRISE JACQUES, certifiée RGE, est spécialisée dans les travaux d'électricité du bâtiment et réalise également des travaux de rénovation énergétique dans les domaines du chauffage, ventilation, climatisation & plomberie.

DE LA NOUVEAUTÉ À L'HÔTEL D'ENTREPRISES DE L'AGGLOMÉRATION

• SOCIÉTÉ FIL ET LUMIERE spécialisée dans la fabrication de luminaires à armatures métalliques
• SOCIÉTÉ ASR NETTOYAGE spécialisée dans les activités de nettoyage de locaux professionnels

L'AGGLOMÉRATION A ADOPTÉ SON NOUVEAU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La construction de ce nouveau schéma de développement économique s'est appuyée sur un diagnostic économique territorial, sur la contribution des acteurs économiques locaux à travers l'organisation d'ateliers thématiques (clubs d'entreprise du territoire, chambres consulaires) et sur les volontés politiques exprimées par les élus de l'agglomération à travers le projet de territoire.
Il a permis de définir la stratégie économique de l'agglomération déclinée de manière opérationnelle dans un plan constitué de 5 orientations et 16 actions. Ce nouveau schéma de développement économique a également défini un schéma d'optimisation et de développement des fonciers économiques.
Plusieurs actions du plan ont été engagées en 2023 :

- Création d'une marque territoriale
- Création d'une agence d'attractivité
- Extension des zones d'activité communautaires
- Mobilisation des acteurs du bâtiment sur la rénovation énergétique
- Soutien au développement de l'économie sociale et solidaire

• Programme de visite d'entreprises

Bruno Drapron, président de l'agglomération, en charge de l'économie.

Frédéric Rouan, vice-président, en charge de l'aménagement, de l'attractivtité du territoire, et de l'agriculture.

Pierre-Henri Jallais, vice-président, en charge de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire.

L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ EST NÉE !

L'origine de ce projet part du constat que l'Agglomération de Saintes connait un vieillissement accéléré de sa population et qu'elle manque d'attractivité pour les jeunes ménages. Par ailleurs, les chefs d'entreprise du territoire, les porteurs de projet et les nouveaux salariés ont des difficultés à obtenir les informations pour s'établir sur le territoire.
La mise en place d'une nouvelle structure d'accueil fédérant les différents acteurs du territoire est devenue une priorité pour rendre le territoire plus attractif, impulser de nouvelles dynamiques de développement, soutenir la création d'emplois et attirer de jeunes ménages.
Saintes Grandes Rives l'Agglo a donc engagé le projet de mise en œuvre de cette agence.

Les statuts de l'agence sous la forme d'une SPL ont été adopté en décembre 2022, les communes volontaires ont intégré l'agence en avril 2023 et la première assemblée constitutive s'est tenue en mai 2023. Enfin, la SPL Agence d'attractivité de l'Agglomération de Saintes a été immatriculée en juin 2023.

L'agence d'attractivité a vocation à intervenir dans les principaux domaines suivants :

- L'accompagnement au développement d'entreprises/ d'activité
- L'accompagnement à l'installation des salariés ainsi que des personnels du corps médical
- La promotion du territoire et la prospection de nouvelles entreprises ou activités

SAINTES GRANDES RIVES CONTINUE DE SOUTENIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Depuis 2018, l'Agglomération est engagée au quotidien dans une démarche de soutien aux structures de l'ESS, afin d'encourager et d'accompagner le développement d'initiatives économiques de proximité.

• Le 1er Forum ESS a été organisé le 16 juin 2023 sur le site Saint Louis à Saintes. Il a réuni 30 stands d'exposition de structures de l'ESS et 150 visiteurs dans l'après-midi. Deux ateliers comptabilisant 60 participants ont été organisés.

• En 2023, l'Agglomération a conforté son appel à projets ESS, avec l'abondement de COOP Atlantique à hauteur de 10 000€.
11 porteurs de projet ont été auditionnés et 6 sont devenus lauréats, dont un avec le bonus du « Coup de cœur citoyen ». 31 500€ ont été attribués.

• Suite au succès en 2022, de la plateforme de financement à abondement participatif en faveur des porteurs de projets sociaux et solidaires « J'adopte un projet », l'agglomération a reconduit l'opération, en partenariat avec Coop Atlantique, la région Nouvelle-Aquitaine et J'adopte un Projet.
La campagne de financement a permis à 6 entrepreneurs engagés de financer leur projet. Cette plateforme fonctionne sur le modèle « d'abondement participatif », c'est-à-dire que les dons des citoyens sont additionnés à ceux de Saintes Grandes Rives, l'Agglo et de Coop Atlantique ! Ils ont pu ainsi multiplier par 3 les dons du public.

• Économie circulaire : 3 ateliers de concertation en mars, mai et juin 2023 ont été organisés avec les acteurs du recyclage locaux pour les associer à la démarche et l'exploitation d'une recyclerie sur le site de la future déchetterie de la zone des Charriers.

2023, en quelques chiffres

7 nouvelles implantations

4 nouveaux permis de construire accordés

8 entreprises accompagnées dans leur projet d'implantation au Parc Centre-Atlantique

15 entreprises accompagnées financièrement dans leur développement

989 305 € d'aides accordées aux entreprises du territoire

10 770 379 € d'investissements générés par ces projets pour le territoire

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE URBANISME ET PLANIFICATION

En 2023, le service urbanisme a initié la mise en œuvre opérationnelle du schéma de développement économique voté en décembre 2022 et poursuivi l'aménagement des projets engagés.

L'URBANISME OPÉRATIONNEL

• PARC CENTRE ATLANTIQUE : Les entreprises qui souhaitent s'implanter dans la ZAC Centre Atlantique sont épaulées par une mission d'urbaniste conseil afin de respecter les règles d'implantation en vigueur dans la ZAC. En 2023, 4 entreprises ont été accompagnées pour l'élaboration de leurs projets de permis de construire et 3 nouveaux permis de construire ont été délivrés (entreprises Leroy Merlin, SOS Oxygène, Kia-Volvo), ainsi que 2 permis modificatifs.

• ZA LA SAUZAIE NORD À FONTCOUVERTE : Dans le cadre de la commercialisation des terrains de cette zone d'activité de 4 hectares, 2 permis de construire ont été accompagnés et délivrés, pour les entreprises ETIEN CS et Lyspackaging.

• ZA LE FIEF PICAUD À MONTILS : Les études d'extension de la zone d'activité se sont terminées et les travaux d'aménagement ont été réalisés. 4 lots ont ainsi été créés sur cette extension de zone artisanale de 2 hectares

• ZA LES CHARRIERS À SAINTES - EXTENSION : Les études de la première phase d'extension de la zone d'activité (un peu moins de 5ha pour l'accueil d'une entreprise et de la future déchetterie / recyclerie) se sont poursuivies par la réalisation des études de maîtrise d'œuvre jusqu'à la phase avant-projet. Le dossier de déclaration Loi sur l'eau a été réalisé et le permis d'aménager a été déposé en fin d'année.
En parallèle, les négociations foncières se sont poursuivies pour préparer les extensions ultérieures de la zone d'activité.

• EXTENSION DE LA ZA LES BRANDES À CHANIERS : Le projet d'extension, qui couvre 8,4Ha, s'est poursuivi par l'engagement des études de maîtrise d'œuvre, avec plusieurs esquisses réalisées, et la préparation des diagnostics préventifs (étude faune flore réalisée, travail sur les conventions d'archéologie préventive, relevés topographiques…). Les négociations foncières se sont poursuivies avec la signature de plusieurs promesses de vente.

• ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS : En parallèle, le service urbanisme opérationnel a réalisé plusieurs études de préfaisabilité pour les futurs projets de zones d'activité économique prévus dans le schéma de développement économique et accompagné plusieurs communes et porteurs de projets dans leurs projets d'aménagement (habitat, équipements, activités économiques).

INSTRUCTION DROIT DES SOLS

• DÉMATÉRIALISATION DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME : Le service chargé de l'instruction des autorisations droit des sols poursuit la mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme. En 2023, les 21 communes du territoire encore non reliées ont été connectées à l'interface PLAT'AU, qui permet d'échanger de manière dématérialisée sur les dossiers entre services et l'ensemble des 36 communes peut désormais transmettre les actes au contrôle de légalité via cette interface. Les déclarations préalables sont désormais instruites directement en format dématérialisé : les dossiers ne sont plus imprimés ce qui fait économiser du papier, et de l'espace de stockage physique.

2023, en quelques chiffres

4657
demandes d'autorisation instruites
Répartis en :
2230 certificats d'urbanisme informatifs,
174 certificats d'urbanisme opérationnels,
1652 déclarations préalables,
525 permis de construire,
45 permis d'aménager
et 31 permis de démolir

352 765€
de dépenses liées aux travaux et aménagements sur les zones d'activités

1 490 419€
de recettes liées à la commercialisation des terrains des zones d'activités

Perspectives 2024

• **PARC CENTRE ATLANTIQUE :** poursuite de l'accompagnement des entreprises jusqu'à délivrance de l'ensemble des permis de construire et cession de l'ensemble des terrains disponibles.

• **ZA LA SAUZAIE NORD À FONTCOUVERTE :** commercialisation des derniers lots et accompagnement pour les permis de construire liés.

• **EXTENSION DE LA ZA LE FIEF PICAUD À MONTILS :** commercialisation des lots.

• **ZA LES CHARRIERS À SAINTES :** Première phase d'extension (en cours) : Obtention du permis d'aménager, poursuite des études de maîtrise d'œuvre, réalisation des fouilles archéologique et, si possible, engagement des travaux.
Deuxième phase d'extension : engagement des études opérationnelles (ZAC, études environnementales).
Requalification : engagement des études de maîtrise d'œuvre pour la requalification des voies principales de la ZAE, en lien avec les études de réseau d'assainissement et d'eaux pluviales réalisées par Eau 17.

• **EXTENSION DE LA ZA LES BRANDES À CHANIERS :** poursuite des études de maîtrise d'œuvre (dossier loi sur l'eau, diagnostic archéologique, permis d'aménager)

• **DÉMATÉRIALISATION DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME :** Poursuite du projet avec pour objectifs principaux : engager nos différents partenaires vers des échanges dématérialisés fluides (via Plat'AU ou le portail des services) afin de limiter les modes de consultation et les échanges par courrier et initier les premiers paramétrages pour permettre, à terme, l'instruction automatique des certificats d'urbanisme informatifs.

• **ETUDE URBAINE FERROCAMPUS** : dans le cadre de l'implantation du projet d'envergure régional Ferrocampus sur le site du technicentre de Saintes, l'agglomération va lancer une étude urbaine visant à anticiper les impacts et les opportunités de développement du quartier de la gare et plus largement de la rive droite en matière de mobilité, de services et de commerces.

Frédéric Rouan, vice-président, en charge de l'aménagement, de l'attractivtité du territoire, et de l'agriculture.

Le service planification a en charge les procédures d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme (Plan local d'urbanisme, carte communales) pour le compte de l'agglomération et de ses communes membres en attendant l'entrée en vigueur du Plan local d'Urbanisme intercommunal.

UNE ÉVOLUTION DES DOCUMENTS D'URBANISME COMMUNAUX PENDANT L'ÉLABORATION DU PLUi

Dans l'attente de l'approbation du plan local d'urbanisme intercommunal, les documents d'urbanisme communaux ont la possibilité d'évoluer. Ainsi, le service planification a élaboré 6 procédures d'évolutions de document d'urbanisme :

- 2 procédures ont accompagné le développement économique de l'agglomération pour les communes de Saint-Sauvant et de Pisany.
- 1 procédure a permis à la commune de Chaniers le renforcement de l'offre locative social.
- 1 procédure prévoyait la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme à la commune de Les Gonds au SCOT (Schéma de cohérence territoriale).
- 2 procédures concernaient Saintes : la première concernant l'accompagnement du projet régional de Ferrocampus et la seconde visant à mieux prendre en compte la dimension environnementale des projets d'aménagements.

7 autres procédures ont été lancées dans le courant de l'année 2023 et seront finalisées par la suite :

- 2 procédures participeront au développement économique de l'agglomération (Chaniers et Chérac).
- 2 procédures prévoient d'accompagner la sortie de projets d'aménagement à vocation résidentielle (Préguillac et St-Georges-des-Coteaux)
- 1 procédure concerne l'accompagnement de la sortie d'un projet d'équipement (Pisany)
- 2 procédures concernent l'ajustement du règlement écrit (Fontcouverte et Le Douhet)

L'ÉLABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

- Une première phase de diagnostic du territoire a été finalisée, à travers laquelle ont été étudiés l'environnement, le patrimoine, la population, l'économie ou encore le logement. Il s'agissait ici d'explorer un certain nombre d'items édictés par le code de l'urbanisme. Elle donne lieu à un rapport sur l'état initial de l'environnement ainsi qu'un rapport présentant les grandes caractéristiques socio-économiques du territoire.

- Ce travail de diagnostic technico-juridique a été complété par une démarche de diagnostic partagé menée auprès des 5 bassins territoriaux délimités et incluant jusqu'à 3 élus par commune. La démarche de diagnostic partagé visait à bâtir une vision commune du territoire dans ses caractéristiques et dynamiques afin d'identifier ensemble les enjeux de l'aménagement et du développement du territoire de demain. Ce sont 15 ateliers de travail qui ont été organisés pour garantir une association étroite des communes dans la construction de cette première phase «diagnostic».

- A la croisée du Plan climat et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, un séminaire regroupant près de 150 élus a été organisé au mois d'avril sur l'avenir de notre territoire face aux défis énergétiques, climatiques et écologiques. La question centrale était l'anticipation et l'adaptation de notre développement territorial. Trois intervenants experts ont enrichi le débat : Sylvain Grisot, urbaniste et fondateur de dixit.net, a abordé l'urbanisme circulaire. Philippe Bihouix, ingénieur et directeur de l'AREP, a présenté les défis de la maitrise de l'énergie. Jean Revereault, vice-président des transitions écologiques du Grand Angoulême, a partagé l'expérience de son territoire sur ces questions.

2023, en quelques chiffres

6
procédures de PLU communaux

7
procédures d'évolution en cours de finalisation

1354 **DIA instruites**

Jean-Luc Marchais, vice-président, en charge du PLUi, du suivi de l'instruction des droits des sols.

Perspectives 2024

Dès le début 2024, s'ouvrira la seconde phase de l'élaboration du PLUi correspondant à la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Le PADD est le « cœur » politique du PLUi, à travers lequel les élus vont définir leurs ambitions pour le territoire : mise en valeur du patrimoine, développement économique, lutte contre le changement climatique, revitalisation des bourgs ruraux, attractivité du territoire pour les entreprises et les familles. Il s'agira de prioriser le développement du territoire en fonction de son organisation (pôles d'emplois, résidentiels, d'équipements, de commerces et de services) mais également de tenir compte des grands projets tels que le « Ferrocampus » à Saintes, futur écosystème d'activités, de recherche et de développement autour des mobilités ferroviaires de demain.

FONCIER

ACQUISITIONS / CESSIONS FONCIÈRES :

Dans le cadre de projets de l'agglomération, le service Foncier a mené des négociations foncières sur 7 secteurs de du territoire. Certaines de ces négociations ont abouti à la signature de promesses unilatérales de vente et d'autres sont à concrétiser par la signature d'actes en 2024.
5 acquisitions foncières ont été réalisées en 2023 (3 relatives à des équipements et 2 dans le cadre de projets de développement économique). Par ailleurs, le service Foncier procède aux différentes formalités nécessaires avant toutes cessions ou acquisitions (saisie du Domaine, bornages, rédaction des délibérations/décisions …).

RENOUVELLEMENT DES PARTENARIATS AVEC L'EPFNA ET LA SAFERNA EN 2023 :

L'Etablissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) est un opérateur public au service d'accompagnement des collectivités sur le volet foncier de projets d'aménagement. La société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Nouvelle-Aquitaine (SAFERNA) apporte quant à elle sa connaissance du marché foncier rural et ses évolutions et met à disposition de la collectivité un outil de veille foncière du marché agricole sur le territoire. Une rédaction conjointe avec les partenaires des renouvellements des conventions cadre a permis de définir les objectifs et les modalités du partenariat jusqu'au 31 décembre 2028.

VEILLE FONCIÈRE :

L'agglomération dispose du droit de préemption urbain sur toutes les zones U et AU du document d'urbanisme. De ce fait le service a en charge la mise à jour des périmètres et délégations du droit de préemption urbain sur le territoire. Ainsi, une veille du marché immobilier est réalisée par l'analyse des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) déposée sur le territoire. De plus, les mutations effectuées sur le marché foncier rural sont observées grâce à l'outil Vigifoncier mis à disposition par la SAFERNA. La SAFER peut alors apporter son concours à l'agglomération pour la constitution de réserves foncières nécessaires à la mise en œuvre de politiques communautaires.

Frédéric Rouan, vice-président, en charge de l'aménagement, de l'attractivtité du territoire, et de l'agriculture.

Perspectives 2024

Il s'agira de décliner les objectifs des documents cadres de l'Agglomération de Saintes à travers une stratégie de sobriété foncière multithématiques sur l'ensemble du territoire. L'approche multithématique de la stratégie de sobriété foncière permettra de prendre en compte les interdépendances existantes entre toutes les thématiques abordées (habitat, économie, mobilités, tourisme, énergie, agricole, préservations des milieux naturels …) et les besoins fonciers inhérents.

HABITAT

L'Agglomération de Saintes déploie différentes actions dans le cadre du Programme Local de l'Habitat. Elle soutient la construction du logement social et propose des aides à la rénovation de l'habitat et aux primo-accédants.

LA POURSUITE DU PROGRAMME « GUICHET UNIQUE » ET OPAH-RU 2018-2023

Relance d'une nouvelle OPAH avec un volet RU renforcé sur les communes de Saintes et Burie. Les objectifs sont de poursuivre l'accompagnement des ménages modestes et très modestes dans la réalisation de leurs travaux en faveur de la rénovation énergétique, du maintien à domicile et de la résorption de l'habitat dégradé (y compris logements locatifs).
Dans le cadre du guichet unique de l'amélioration de l'habitat, l'agglomération a lancé une dynamique partenariale avec les professionnels de la rénovation sur le territoire au travers un réseau des artisans de la rénovation le RAR. En 2023 le réseau s'est réuni 2 fois sur les thématiques des aides déployées par l'Agglomération et ses partenaires le 19 septembre et le 24 novembre sur les évolutions concernant les dispositifs MaPrimeRénov', Mon Accompagnateur Rénov' et le maintien à domicile. 30 professionnels se sont déplacés pour échanger sur les sujets proposés par l'Agglomération.
Partenaires : Anah, Ville de Saintes, et les communes de Saintes et Burie.

LES COMMUNES ACCOMPAGNÉES

• La commune de Burie ayant une volonté forte de rénovation de son centre bourg a été accompagnée pour la mise en œuvre d'une Opération de Restauration Immobilière (ORI) dans le cadre du volet RU (Renouvellement Urbain) de l'OPAH. Il s'agit d'un outil coercitif issu du code de l'urbanisme qui permet d'imposer la réalisation de travaux sur un immeuble dégradé en utilisant la possibilité de mettre en œuvre une procédure d'expropriation. L'expropriation n'est pas l'objectif final de l'ORI, elle génère une discussion avec les propriétaires et une prise de conscience les amenant à déclencher des travaux en bénéficiant des aides mises en place dans le cadre de l'OPAH-RU.
L'ORI a été lancée en 2021, en 2023 le processus d'animation se poursuit auprès des propriétaires. La commune a lancé la demande de Déclaration d'Utilité Publique auprès du Préfet afin de lancer la phase opérationnelle.
• La ville de Saintes a également été accompagnée, deux projets sont à l'étude en 2023 :
- La mise en place d'une Opération de Restauration Immobilière (ORI) : la liste d'immeubles concernés a été élaborée avec les élus et les services de la ville.
- La mise en place d'un permis de louer : la Ville souhaite instaurer un permis de louer sur une partie du centre-ville, afin de résorber les situations d'habitat indigne. L'agglomération l'accompagne par la réalisation d'une étude de faisabilité, qui vise à définir le périmètre d'intervention, des modalités de mise en œuvre (notamment les moyens humains et financiers).

2023, en quelques chiffres

35
logements améliorés pour favoriser le maintien à domicile pour 389 000€ de travaux, 221 000€ de subventions

7
habitats indignes rénovés pour 564 749€ de travaux et 271 180€ de subventions

20
logements locatifs rénovés pour 1,6M€ & 884 000€ de subventions

51
logements en rénovation énergétique globale pour 1 3908 000€ de travaux et 777 000€ de subventions

109
logements sociaux soutenus pour un montant de 696 000€

298
conseils personnalisés auprès des particuliers pour la rénovation énergétique

108
projets de rénovation accompagnés

MAIS AUSSI....

• Lancement d'une nouvelle OPAH-RU au 1er juillet 2023 pour une durée de 5 ans
• Processus de labellisation Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) pour le guichet unique
• La création du Réseau des Artisans de la Rénovation
• Lancement d'un marché pour la révision du Programme Local de l'Habitat et une étude pour la programmation en logements pour le Ferrocampus

Perspectives 2024

• **POURSUITE GUICHET HABITAT FRANCE RENOV':** intensification du volet animation auprès des professionnels.
• Poursuite des ORI sur Saintes et Burie, ainsi que concrétiser la mise en place du permis de louer sur Saintes.
• Mener une étude sur les besoins en logements et la programmation pour l'arrivée du projet Ferrocampus.
• Mener l'étude pour la révision du Programme Local de l'Habitat et finaliser les phases de diagnostic et d'orientations politiques, en articulation avec le PLUi.

Evelyne Parisi, conseillère communautaire déléguée, en charge de l'habitat.

TRANSPORTS & MOBILITÉ

L'Agglomération facilite les déplacements des usagers et s'engage au quotidien pour assurer la mobilité des habitants du territoire, en développant une offre alternative à la voiture individuelle : bus, transport à la demande, et vélos à assistance électrique en location longue et courte durée.

LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE CONSULTATION POUR LA FUTURE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC (2024-2031)

L'année 2023 était la dernière année complète avec la Concession de Service Public signée avec Keolis pour 6 ans depuis juillet 2018. Cette Concession de Service Public avec Keolis Saintes prendra fin le 8 juillet 2024. A l'issue d'une procédure de consultation à laquelle les principaux opérateurs de transport avaient candidaté, Saintes Grandes Rives, l'Agglo a retenu l'offre de la société RATP Développement en décembre 2023, pour la période du 9 juillet 2024 au 8 juillet 2031.

LE PARC VÉLO BICY'S S'AGRANDIT

Le service de location longue durée de vélos à assistance électrique Bicy's a prévu d'agrandir son parc avec la commande de 25 vélos à assistance électrique (VAE) supplémentaires en 2023, ainsi que 3 vélos-cargos.
Au total, 80 VAE et 4 vélos-cargos seront à terme proposés à la location longue durée (1, 3 ou 6 mois par foyer).

MAINTIEN DE L'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

En 2023, 216 primes à l'achat d'un vélo à assistance électrique ont été versées par l'agglomération, soit 42 200 euros. Cette prime a généré, sur la filière locale, un chiffre d'affaires annuel total de près de 307 500 € TTC.
C'est dans la commune de Saintes que le dispositif a été le plus sollicité par des profils appartenant majoritairement aux catégories socio-professionnelles d'employés et de retraités.

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Faisant suite au lancement du travail de définition d'un Schéma cyclable utilitaire réalisé en 2022, la collectivité a lancé une étude visant à cartographier et qualifier les itinéraires potentiellement cyclables à l'échelle du territoire de Saintes Grandes Rives, l'Agglo.
Ce travail, réalisé à partir de l'outil OpenStreetMap (OSM), permettra à terme de disposer d'un inventaire complet des voies et chemins adaptés à la pratique du vélo.

2023, en quelques chiffres

180 481
voyages sur le réseau BUSS
+4,34% par rapport à
l'objectif contractuel

25 178
voyages réalisés sur le
réseau Allo'Buss

1 269 800
kilomètres réalisés

216
primes à l'achat d'un vélo à assistance éléctrique
ont été versées,
soit un investissement de la collectivité de 42 200€

307 500€
investis dans l'économie locale

Le parc de vélo Bicy's a été réservé à plus
69%

Philippe Delhoume, vice-président, en charge des transports et de la mobilité.

Perspectives 2024

- Valoriser la nouvelle offre de transport
- Amplifier l'utilisation des vélos en location courte durée
- Engager la phase travaux pour le schéma cyclable

TOURISME

Compétence partagée entre l'Agglomération, le Département et la Région, la stratégie de développement touristique sur le territoire continue. L'Agglomération développe différents projets qui concourent à l'attractivité touristique du territoire et à sa valorisation.

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE DURABLE

Les objectifs et programme :

- Donner un cadre de référence pour organiser la réflexion
- Afficher l'ambition touristique de l'Agglomération de Saintes vis-à-vis des acteurs privés et publics, et habitants
- Mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels et prévidés autour d'une ambition commune
- Mettre en corrélation l'offre et la demande touristique du territoire
- Elaborer un plan d'actions collectif pour le territoire
- Définir une organisation entre les différents acteurs
- Se doter d'un outil d'évaluation des actions mises en oeuvre

Les étapes en 2023 :

- Ecriture du cahier des charges
- Lancement de la démarche

AIDES ÉCONOMIQUES AUX ENTREPRISES DE LA FILIÈRE TOURISTIQUE

En 2023, trois projets ont été soutenus par le dispositif d'aide à la filière tourisme :

- **Le Parc aventure de Fontdouce,** pour l'achat de 10 trotinettes électriques tout terrain dans la cadre de la création de circuit de visite dans la vallée de Fontdouce.
  - Coût du projet : 38 800€
  - Aide attribuée : 7 760€

- **Le SAS de Thérac,** pour la création de deux meublés de tourisme dont un de grande capacité, sur la commune de Les Gonds.
  - Coût du projet : 140 268€
  - Aide attribuée : 10 000€

- La municipalité de Saint-Sauvant pour l'aménagement de deux gîtes d'étapes créés sur la commune de l'ancien logis dit **«Maison Flingou».**
  - Coût du projet : 29 519€
  - Aide attribuée : 6277 €

2023, en quelques chiffres

60 854
visiteurs accueillis à l'Office de Tourisme

82%
de clientèle française (Nouvelle-Aquitaine, Ile de France, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne)

25 288
utilisateurs de la Flow Vélo

248 716,67 €
de taxe de séjour collectée

Perspectives 2024

• SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE TOURISTIQUE : Poursuite de l'élaboration du document cadre par le partage du diagnostic , l'élaboration des orientations stratégiques et l'écriture et validation du plan d'actions.

• STRATÉGIE D'ANIMATIONS TOURISTIQUES : Reconduction de la saison d'évènements touristiques co-organisée avec les communes : Escapade sur le Fleuve Charente, Préludes, Échappées Rurales et Cinés Plein Air

• STRATÉGIE TOURISME DURABLE :

Poursuite de l'accompagnement à la mise en place d'événement éco-responsable par la mise en place d'un kit d'organisation éco-responsable : gobelets réutilisables, bouteilles en verre, table de tri des déchets...
Mise en place d'un rendez-vous pro avec l'Office de Tourisme : présentation du fonds tourisme durable de l'ADEME
Pousuite de la mise en place d'outils en faveur de la sensibilisation des touristes : impression et diffusion de l'affiche sur les éco-gestes de la destination, conception d'un kit de communication et de nudge pour les hébergeurs touristiques.

Alexandre Grenot, vice-président, en charge du tourisme, des itinéraires de randonnées, véloroutes, voies vertes, des équipements culturels et sportifs et de la gestion du fleuve.

Chapitre 2.

UNE AGGLOMÉRATION PROCHE ET SOLIDAIRE DE SES HABITANTS

PETITE ENFANCE

L'Agglomération de Saintes mène une politique ambitieuse en faveur de la petite enfance. Elle accompagne les parents, les assistantes maternelles et les professionnels gardant les enfants à domicile à travers les Relais Petite Enfance et propose aux familles le service d'accueil des jeunes enfants.

LA CRÈCHE 1,2,3 SOLEIL

• Chaque année, le multi-accueil 1,2,3 soleil s'engage pour faire découvrir et former des futurs professionnels de la petite enfance. En 2023, 12 stagiaires ont été accueillies de formations différentes : élèves de 3ème CAP Accompagnement Educatif, Bac Pro, Auxiliaire de Puériculture, stage d'immersion ou de découverte professionnelle.
Aussi, en septembre 2023, une apprentie Auxiliaire de Puériculture a commencé sa formation qui durera jusqu'en juillet 2024.

• Partenariat avec la ludothèque de Saintes : Sélectionner et emprunter des jeux afin de proposer au sein de la crèche des ateliers capsules.

• Autour du livre : Partenariat avec l'Association Lire et Faire Lire (14 ans) et la médiathèque Louis Aragon (vingtaine d'années) pour offrir aux enfants des diverses approches du livre avec lecture

• Moments festifs : Carnaval, chasse aux œufs, fête de fin d'année et de nouvelles expériences comme pique nique au parc Saint Exupéry, spectacle musical avec l'association les Chardonnerets avec Mme Digadoum.

HALTE GARDERIE À PETITS PAS

• Ouverture à l'éveil musical et architectural :
Ecoute de CD de musique variée et jouée par une auxiliaire de puériculture, loto sonore et intervention à la fête intitulée « drôle d'orchestre, Mme Digadoum ». Deux sorties au conservatoire pour voir les instruments (entendre et toucher), et visites de l'orgue de l'abbaye

• Soutien à la parentalité : Mise en place pour les parents : café à thème (5), propositions de différents ateliers ouverts aux parents

• Sensibilisation aux enjeux climatiques et énergétiques avec la participation de l'ensemble de l'équipe à l'atelier de la fresque du climat.

• Engagement de la réflexion pour une labellisation A Vocation d'Insertion Professionnelle)

LA CRÈCHE PASSERELLE

• Mise en place de deux journées pédagogiques qui ont permis de réaménager l'espace, de travailler en équipe sur le nouveau projet pédagogique de la structure, sur les partenariats. Une demi journée a été faite en commun avec l'équipe de la halte garderie de Dompierre pour mieux se connaître et de bénéficier de l'apport de la formatrice autour de la gestion des émotions

• A raison de 6 séances par an pendant 1H30, une réunion est prévue entre l'équipe et une psychologue. L'objectif est de pouvoir réfléchir ensemble à une cohérence d'action au service des enfants et des familles. Ces temps sont utiles et appréciés par les professionnelles.

• Les activités dans notre jardin sont intensifiées et développées. Des jeux supplémentaires ont été commandés pour satisfaire les besoins de motricités. Des ateliers d'éveil sont délocalisés dès que possible à l'extérieur.

• Différents temps festifs ont été mis en place lors de la fête de fin d'année, Carnaval , fête de l'été. C'est l'occasion de partager des liens entre parents, participer à la création de lien social pour des familles qui sont parfois isolées, de proposer des temps de soutien à la parentalité et de rendre les parents acteurs de la vie de la structure.

MICRO-CRÈCHE LES JEUNES POUSSES

• Préserver l'environnement et la santé des jeunes enfants accueillis, l'objectif étant de réduire les perturbateurs endocriniens, pour optimiser cet accueil en plein air à hauteur de 80 % d'une journée en extérieur.

• Projet Passerelle «de l'école à la crèche» : Mise en place d'action avec l'école maternelle de Chaniers. Permettre une prise en charge commune afin d'ajuster des réponses et un fonctionnement adaptés aux besoins d'enfants en situation d'handicap ou ayant une difficulté d'atteindre la maturité de développement compatible avec les attendus de l'école.

• Passerelle de la crèche au CLSH : Mise en place d'actions intergénérationnelles avec le CLSH «les souris vertes».
- Permettre une adaptation en douceur au centre de loisirs
- Découvrir un nouveau lieu et personnel rattachés aussi à l'école
- Retrouvaille des fratries

2023, en quelques chiffres

240
enfants accueillis dans les crèches

3658
enfants dans les RPE

279
ateliers d'éveil organisés

157 345
heures facturées en crèche

Véronique Cambon, vice-présidente, en charge de la petite enfance et de la politique jeunesse communautaire.

RPE

• Observatoire Petite Enfance : développement des micro-crèches privées
Fin 2022, l'émergence de ces projets sur le territoire est manifeste. Un groupe de travail Agglo-CAF-PMI s'est réuni afin de convenir d'une procédure à adopter dans le respect des textes législatifs en vigueur. Les secteurs concernés sont les secteurs Ouest et Centre avec respectivement 3 projets.

• Commission d'attribution des places :
Cette année, les critères de la commission d'attribution de place avec la mise en place d'une cotation selon les critères ainsi que son règlement intérieur ont été revu en permettant de traiter équitablement toutes les demandes et d'assurer une mixité dans chaque établissement en fonction de ses disponibilités d'accueil.
Ainsi l'attribution des places en crèche répond à plusieurs objectifs :
- Faciliter les démarches de toutes les familles du territoire à la recherche d'un mode d'accueil en les accompagnant
- Favoriser la mixité sociale
- Prendre en compte la situation familiale et professionnelle
- Et maintenir une diversité de l'offre d'accueil sur le territoire

• Conférence "Les écrans : Quels impacts sur les jeunes enfants de 0 à 6 ans et comment les accompagner concrètement ?».
A ce jour, les dangers d'une surexposition aux écrans sont reconnus par les scientifiques. Les plus jeunes rencontrent des difficultés de développement, d'attention,... et leur accompagnement par les parents et les professionnels quels qu'ils soient jouent un rôle important. C'est dans cette visée de prévention qu'une conférence sur les écrans a été proposée au Lycée Desclaude le 23 novembre 2023 en soirée. Elle a été animée par Mesdames Le Goff et Pineau et a accueilli une centaine de personnes (parents, élus et professionnels).

Perspectives 2024

123 SOLEIL
- Ateliers intergénérationnels avec l'EHPAD la Providence

A PETITS PAS
- Mise en place des contrats dans le cadre de la labellisation AVIP
- Réflexion autour d'un partenariat avec l'association Bellerive

LES JEUNES POUSSES
- Mise en place d'un projet d'éveil artistique et culturel en lien avec l'école de la Chapelle-des-Pots

PASSERELLE
- Poursuite de la réflexion sur le projet d'extension de la structure.
- Mener avec les services de l'Etat la réflexion sur le Service Public de la Petite Enfance

RPE
- Partenariat avec la médiathèque Louis Aragon de Saintes

ÉDUCATION - JEUNESSE

L'Agglomération exerce la compétence éducation, enfance, jeunesse. Chaque année, elle consacre un budget de 16 millions d'euros pour favoriser l'apprentissage, l'éveil et la réussite des enfants. Elle travaille en étroite relation avec l'Éducation nationale et les communes.

LE TEMPS SCOLAIRE

Un certain nombre de projets sur le temps scolaire sont portés et financés par l'agglomération :

- Génération 2024 : 47 classes - 1000 élèves
- Rugby : 15 classes- 300 élèves
- Sécurité routière : tous les CM2 - 550 élèves
- Chine : 2 classes - 40 élèves
- Monde souterrain : 4 classes - 80 élèves
- Soi dans la nature, la nature en soi: 15 classes-300 élèves
- Balade contée : 7 classes-140 élèves
- Activités nautiques : 6 classes-120 élèves

Eric Pannaud, 1er vice-président, en charge de l'éducation, de l'enfance, du Ferrocampus, du Campus Connecté et de la Convention Territoriale Globale.

LES SÉJOURS VACANCES

- 7 séjours organisés : «équitation», «roule et glisse», «cherche et trouve», «Custom ta sneakers», «Aventure, entre Terre et Eau», «Sports Olympiques», «Sports nautiques»
- Séjours à La Clisse, Chaniers et Montendre
- 131 enfants concernés

LA FÊTE PÉRISCOLAIRE - FESTI'MOMES

Mercredi 28 juillet 2023, plus d'une vingtaine d'ateliers proposés dans le jardin public de Saintes ont mis en avant les intervenants qui accompagnent les enfants toute l'année dans le cadre des projets temps scolaire et périscolaire. Plus de 400 enfants ont été accueillis sur la journée.

LES CLASSES EN 2023

- 4 fermetures de classes : Burie – Chermignac – Corme-Royal - Préguillac
- 1 ouverture de classe : Saint-Georges-des-Coteaux - UE Corme-Royal

LA POLITIQUE JEUNESSE

En 2022, les contours de la politique jeunesse ont été définis comme suit :

- Axe 1 - Coordonner, renforcer la gouvernance partenariale de la politique jeunesse du territoire
- Axe 2 - Permettre aux jeunes de devenir des citoyens actifs et impliqués en favorisant leur engagement dans la vie de la cité et développer leur autonomie
- Axe 3 - Garantir l'égal accès des jeunes aux différentes politiques publiques du territoire afin de réduire les inégalités sociales et territoriales

Dans ce cadre, de nombreux projets ont été développés et concrétisés toute l'année :

- **Poursuite du travail sur le Réseau Jeunesse et élargissement du réseau avec de nouveaux acteurs**
- **Groupe Thématique Engagement des Jeunes** : organisation d'une grosse journée de l'Engagement des Jeunes dans le cadre de FESTISOL le 25 novembre (Création d'un film sur les jeunes engagés du territoire + création de Passeport de l'engagement de la Jeunesse)
- **Groupe Thématique Santé des Jeunes** : Mise en place de l'action PASS ACTIF JEUNES en lien avec le CDOS et le CLS qui, au vu de sa réussite, sera reconduit en 2024
- **Groupe thématique insertion des publics jeunes spécifiques** (Réseau Passerelle) a amorcé un travail sur le MIEUX VIVRE ENSEMBLE et la mixité après avoir finalisé son rapport autour de la mobilité (diagnostic + proposition relayés à la CTG et au service mobilité)
- Participation et financement de la 2ème édition du **Festival des Cultures Urbaines**
- Mobilisation et accompagnement de jeunes rappeurs sur la 2ème édition de **Coup de Pouce Jeunes Talents**
- Maintien des **colos apprenantes** et mise en place de 2 séjours : Custom Ta Sneakers (11-15 ans) ; Activités Nautiques et Subaquatiques (14-17 ans)
- Accompagnement de la **Junior Association Los Niños** avec Création d'une Nouvelle Ligne de Vêtements présentée à l'aide d'un défilé de mode à l'occasion de la Fête de la Saintonge Durable et tenue d'un stand, fruit d'une collaboration entre Los Ninos et Marema Fashion qui est une styliste sénégalaise.
- **Continuité du suivi et de l'accompagnement de différents CMJ et JA** (Courcoury ; St Georges des Coteaux ; Foncouverte)
- **EMANCIP'ACTION** : appel à projets ouverts sur les idées et initiatives des jeunes. De nombreux projets ont été déposés (Los Ninos, MDJ Boiffiers Bellevue projet Solidays, Ecollégiens Mépake, projet humanitaire au Sénégal, projet de départ à Londres, projet de découverte du patrimoine avec les jeunes de Thénac en réciprocité avec les Etats-Unis…).
- Mise en lien et partenariat sur le projet **LA CABINE NUMERIQUE**, qui consistait à accueillir un groupe de jeunes québécois dans une dynamique de retour à l'emploi et la découverte du patrimoine en lien avec l'appropriation d'outils numérique.
- Renforcement du lien avec de nombreux acteurs jeunesse du territoire dont les structures MNA et les associations du Collectif Ensemble pour une Maison Solidaire
- Participation active à l'évaluation de la CTG et la construction de la nouvelle convention. Renforcement du lien et mise en cohérence de la politique jeunesse en adéquation avec les nouvelles orientations prévues dans le cadre de la nouvelle CTG
- Organisation de la tournée des ados en lien avec le Service Info Jeunes et des soirées ados pour élargir notre champ d'action aux communes de l'Agglomération de Saintes et proposer une offre aux jeunes en situation de ruralité.

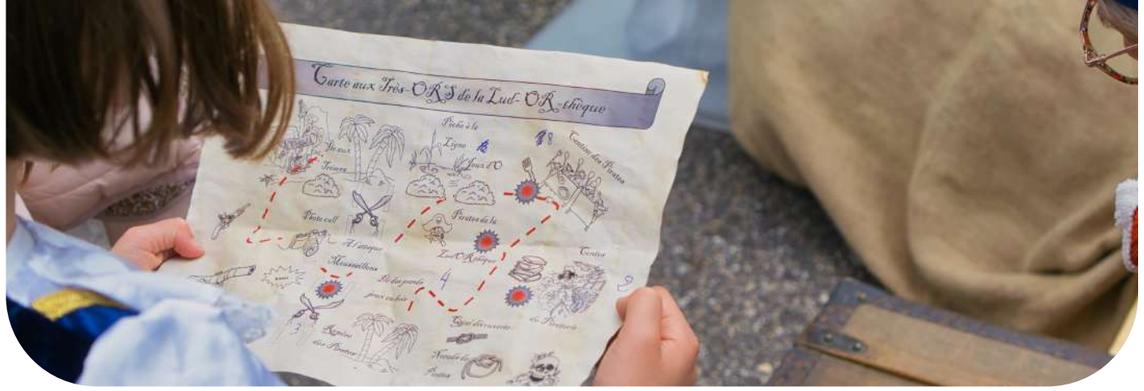

LA LUDOTHÈQUE

- Au cours de cette année, 13185 personnes ont été accueillies. On remarque une évolution de 19% par rapport à 2022.
- 49% des joueurs qui fréquentent la ludothèque sont âgés de 0 à 11 ans dont 37% pour les 0-6 ans, et 30% sont âgés de 26 à 45 ans.
- L'équipe a accueilli 684 joueurs au cours des espaces temps réservés aux collectivités.
- Les accueils spécifiques du vendredi matin ont toujours un vif succès auprès des parents, grands-parents mais aussi des professionnels.

LE MATERIEL LUDIQUE

Pour répondre aux demandes de tous les usagers, le catalogue comprend environ 2 000 jeux et jouets répertoriés. Au cours de l'année 2023, 4 872 emprunts et retours de jeux et jouets ont été effectués.

- Au cours des mois de mai à juillet, ce sont les jeux géants en bois qui ont eu la côte. Ils sont empruntés pour les fêtes de fin d'années scolaires, mais également pour les fêtes familiales.

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

- Mercredi 22 février et mercredi 22 mars, une découverte du yoga a été proposé aux plus petits. Les séances d'une heure ont été très appréciés par les participants.
- Samedi 13 mai, la traditionnelle fête mondiale du jeu a été organisée à Saintes. L'équipe a revêtu ses habits de Pirates. Cet événement a vu sa participation en très forte hausse avec 530 participants.
- Pendant les vacances d'automne, une journée spéciale Ombres et Lumières, en partenariat avec la compagnie Coyotte Minute. Environ 75 personnes ont pu bénéficier de cette animation.

2023, en quelques chiffres

4 176
enfants scolarisés dans les écoles du territoire

139
enfants porteurs de handicap accueillis dans les Accueils Collectifs de Mineurs ;

4 872
emprunts et retours de jeux et jouets à la Ludothèque

1 877
enfants accueillis à l'accueil périscolaire par jour ; 332 enfants accueillis chaque mercredi

13185
personnes accueillies à la Ludothèque

LE CAMPUS CONNECTÉ

• Les étudiants du Campus sont suivis individuellement, le coordinateur-tuteur échange sur le parcours étudiant, les difficultés et obstacles éventuels rencontrés toutes les deux à trois semaines.

• Il propose également des temps de travail personnalisés pendant lesquels des points méthodologiques sont travaillés, mais aussi des points thématiques lorsques les compétences du coordinateur le permettent.

• Le taux de réussite global aux examens annuels est relativement élevé (75%).

• Une étudiante ukrainienne toujours accompagnée dans l'apprentissage du français, et suivie dans ses démarches étudiantes à l'université de La Rochelle.

DES ACTIVITÉS TOUJOURS PLUS NOMBREUSES AVEC LES PARTENAIRES

• La rentrée au Campus Connecté s'est faite avec la présence des partenaires de la Cité Entrepreneuriale et une délégation de La Rochelle Université ;

• Partenariat avec la ludothèque de Saintes pour des temps de convivialité étudiant, 6 rencontres ;

• 4 participations des étudiants et du coordinateur tuteur du campus connecté aux ateliers et mini conférences du Pole Innovation de Saintes ;

• 3 participations au Hackathon du pole Innovation de Saintes ;

• Atelier bimensuel de discussion en anglais avec un intervenant anglophone de l'association Amitiés Saintes Salisbury / adhésion du Campus Connecté à l'association Saintes Salisbury ;

• Déplacement hebdomadaire possible à La Rochelle Université avec la navette : 6 déplacements en 2023 ;

• Atelier de conduite de projet et d'entrepreneuriat avec le Fablab le Kube : Conception et création d'un jeu d'échecs ;

• Participation au vernissage d'une exposition scientifique proposée par l'espace Mendès France à la médiathèque de Saintes ;

• Journée thématique sur les références bibliographiques, avec La Rochelle Université en présentiel (déplacement de deux agents de LRU au cc) et à distance avec l'université de Bordeaux;

25
étudiants (8 hommes, 17 femmes)
11 étudiants inscrits sont également salariés

12
étudiants sont en Licence

6
en Master

3
en Prépa

3
en BTS

1
étudiant en DAEU

11
étudiants ont entre 16 et 20 ans,

6
ont entre 20 et 30 ans,

5
ont entre 30 et 40 ans

3
ont plus de 40 ans

LA RESTAURATION SCOLAIRE

• L'année 2023 a été marquée par la restructuration du service avec le rapprochement des agents d'entretien du service restauration, pour créer la direction de la restauration collective et de l'entretien.

• Le travail avec le PAT s'est également accentué en 2023 avec 2 axes majeurs : travail sur le gaspillage alimentaire, et la création d'une association de producteurs locaux pour la fourniture des cantines scolaires.

• Le schéma territorial de la restauration a a continué d'évoluer avec la modification des agréments de Corme-Royal et Préguillac.

• **Création de la direction restauration collective et entretien :** le premier objectif est de fédérer les agents autour de ce projet, afin qu'ils se sentent faire partie d'un service. Le travail se poursuivra en 2024 sur l'écriture et la mise en palce des plans de nettoyage, ainsi que les formations qui vont avec. Cette nouvelle organisation a été décrite dans le projet de service. Elle a été mise en place avec l'accueil de 2 nouvelles collègues à la direction, et la mise en place d'un nouvel organigramme.

• **Schéma territorial de restauration :**
En janvier 2023, la conférence des Maires a acté le schéma définitif de la restauration avec 5 points de productions, dont une construction.
L'année 2023 a été consacrée à la recherche juridique d'un accord pour le changement statutaire de l'Agglomération, en particulier pour l'autorisation de construire un nouveau bâtiment de production.
De plus, afin de développer la cuisine centrale de Préguillac, toute la ligne de cuisson a été modifiée. Enfin, le travail de diminution des points de production a continué avec le passage en office de 2 écoles.

• **Marché alimentaire** :
Lancement du marché alimentaire sur les lots frais. Création d'un lot spécifique pour le maraîchage local. Au vu d'une importante différence de prix (+105%), et malgré les critères de sélection très avantageux pour le circuit court, l'association des producteurs n'a pas réussi à remporter le marché.

• **Evénementiel :**
La direction restauration entretien a été très sollicitée par les élus, par les services, pour la mise en place de buffets ou d'événements divers : voeux institutionnels et voeux aux agents, séminaire de la CTG, buffet pour les événements piscine, buffet du lancement de la marque de territoire, forum du PAT...

• **Ecole du goût :**
- animation petit-déjeuner : 6 classe - 2 écoles
- animation chocolat : 4 classes - 1 école
- animation autour du miel : 2 classes - 1 école

• **Gaspillage alimentaire :**
Actions sur le gaspillage alimentaire dans les cantines en lien avec le PAT.

581 935
repas servis

dont 84,49%
de produits locaux

9,50€
coût d'un repas pour la collectivité

Perspectives 2023

ÉDUCATION-JEUNESSE

• Co-construction du projet de service avec l'ensemble des acteurs (réflexion sur l'adaptation de notre fonctionnement au regard des évolutions sociétales)

• Structuration de l'accueil des enfants porteurs de handicap (formation du personnel, orientation vers des lieux adaptés, concertation avec l'équipe éducative, dans le but de continuer à offrir un service aux familles, d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et les conditions d'exercice des personnels d'encadrement).

• Mise en place des actions spécifiques jeunesse : itinérance et Soirées Ados

• Mise en place de la territorialisation : déploiement des coordonnateurs enfance famille sur les territoires.

• Participation à la structuration des filières d'approvisionnements locales dans le cadre du PAT

LUDOTHÈQUE

• Mise en place du logiciel de réservation et consultation du catalogue de jeux pour la ludothèque

LES ESPACES AQUATIQUES

L'Agglomération de Saintes gère les 3 établissements aquatiques du territoire, le Centre Aquatique Aquarelle, les piscines Starzinsky et Saint Césaire. La crise Ukrainienne a engendré une forte augmentation des coûts de fonctionnement comme les fluides, le matériel et les prestations de service.

LE CENTRE AQUATIQUE AQUARELLE

- Fermetures pendant la période des vacances scolaires de Noel (2 semaines) en lien avec une faible fréquentation constatée et la nécessité de 2 fermetures techniques par an pour assurer les travaux de réparations et gros entretien (en hauteur..)
- Retour positif de l'Education Nationale sur la mise en place du nouveau format sous forme de stages massés pour les écoles élémentaires et grandes sections de maternelle avec l'accueil de 16 classes supplémentaires soit 112 classes au total.
- Modification des horaires de la saison estivale avec une coupure 13h30 14h30 harmonisation des Weeks-ends… (objectif atteint avec réduction de 0.5 ETP MNS par mois)
- Succès des animations ponctuelles et des évènements à thème avec la participation active du service restauration : Soirées Zen, Tournoi de Squash, création et réussite de la Soirée Abonnés, journée Halloween.
- Mise en place d'une nouvelle activité « Aqua-mixte ».
- Impact de la hausse des coûts énergétiques sur le fonctionnement quotidien : baisse des températures de l'eau des bassins, suspension de l'activité « Bébés Nageurs », accueil des scolaires dans de mauvaises conditions, mécontentements des usagers).
- Gestion à répétition des incidents liés aux pannes informatiques ainsi qu'au matériel du système d'accès vieillissant et oxydé.
- Aménagement extérieur avec l'installation de barrières.

Un **programme d'animation est proposé aux usagers de l'établissement :**

- Soirée Zen (07 Avril et 17 Novembre 2023) : 48 participants et 58 participants pour 60 places, soirées très réussies et très appréciées
- Journée nationale de la prévention de la noyade (le 18 et 19 juin) WE de l'ouverture du bassin extérieur : environ 60 personnes ont participé au sauvetage, 30 au secourisme, 60 aux activités aquatiques et 56 au FLOW PULSE « scooter sous-marin »

LE PISCINE STARZINSKY

- Incident avec infiltration d'eau via la toiture qui a engendré une fermeture de 2 semaines, mécontentement et communication à gérer avec les associations difficiles.
- Incident sur la qualité d'eau qui a engendré une seconde fermeture de 3 jours,
- Fermetures de la piscine en raison des inondations à deux reprises soit quasi 4 semaines,
- Fermeture pendant les vacances de noël afin de limiter les coûts de fonctionnement suite à l'inflation des coûts des fluides soit 1 semaine,
- 9 manifestations réalisées soit : 3 compétitions de natations / 3 formations encadrants / 1 échange de clubs artistique « actions portées » / 1 porte ouverte Aqua 17 / 1 fête de club

LE PISCINE DE SAINT-CÉSAIRE

- Ouverture aux scolaires le 05 /06 jusqu'au 03 juillet / impact : suppression d'un MNS pour l'apprentissage (3 à 2 MNS)
- Ouverture au public le 01 juillet jusqu'au 31 Aout
- Modification du fonctionnement du logiciel de caisse et mise en place du comptage de la FMI (fréquence maximale instantannée)
- Ouverture au public à 15h contre 14h30 en 2022 pour réduction coût RH

2023, en quelques chiffres

114 924
entrées à Aquarelle

77
créneaux hebdomadaires pour les collèges, lycées et associations à la piscine Starzinsky

3 443
entrées à la piscine de Saint-Césaire

Alexandre Grenot, vice-président, en charge du tourisme, des itinéraires de randonnées, véloroutes, voies vertes, des équipements culturels et sportifs et de la gestion du fleuve.

Perspectives 2024

- Projet de remplacement de la piscine Starzinsky par une nouvelle piscine.
- Révision de la grille tarifaire
- Proposition de plusieurs scénarios d'ouverture et d'offre de services des équipements suite à la hausse des coûts des fluides

COHÉSION SOCIALE

L'Agglomération de Saintes a pour objectif d'assurer le bien-être des habitants, et l'épanouissement de chacun, de permettre l'insertion de tous, en réduisant les disparités territoriales.

L'INTERVENANTE SOCIALE EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE (ISCG)

• En 2023, l'intervention de l'ISCG a concerné 414 contacts soit 191 bénéficiaires et 63 proches impactés soit 33% des bénéficiaires étant des victimes et 6% des mis en cause soit 38 situations de plus qu'en 2022.

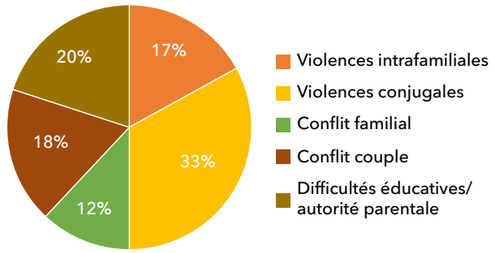

• La nature des problématiques a peu évolué depuis 2022. Les problématiques familiales restent les principales cause de saisine de l'ISCG. Plus d'un tiers de ces situations à caractère familial concernent des violences conjugales.
• L'ISCG a réalisé 489 entretiens avec les partenaires pour échanger autour des situations et trouver des solutions.
• L'action de l'ISCG couvre l'ensemble du territoire de l'Agglomération de Saintes et s'étend au-delà puisque le ressort de la compagnie de gendarmerie est plus large que celui du territoire intercommunal. Outre le commissariat de Saintes, l'ISCG est donc en lien avec 4 brigades de gendarmerie (Saintes, Corme Royal, Saint-Porchaire et Burie).

FRANCE-SERVICES, POINT JUSTICE

Un nouveau conciliateur de justice, Mr Michel MAUVILLAIN, a débuté ses permanences le 9 février 2023, elles ont eu lieu les jeudis après-midi, ce qui porte le nombre de conciliateur de justice à 5.

Nous avons inauguré la labelisation France-Services le 22 février 2023.
Un second agent, Mr Joblet, est arrivé le 1er mai 2023.
En septembre 2023, une borne de satisfacteur a été livrée.
À noter que les notaires ont repris leurs permanences en présentiel dès le mois de mai.
Continuité de la coopération avec la régie de quartier pour l'entretien des locaux, en lien avec le programme de réinsertion.

Véronique Abelin-Drapron, conseillère communautaire déléguée, en charge du Conseil Intercommunal de Sécurité et de la prévention de la délinquance.

LES GENS DU VOYAGE

• Arrivées illicites : 16 arrivées de caravanes sur le territoire (ZAE, communes et terrains privés), entre janvier et septembre 2023

• Arrivées sur l'Aire de Grand Passage : 7 passages entre le 22 mars et le 20 septembre

PERSPECTIVES 2024
Participation de l'Agglomération de Saintes au travail partenarial avc les services de l'Etat et du département pour l'élaboration du nouveau schéma département des gens du voyage 2025-2031.

Pascal Gillard, vice-président, en charge de l'insertion professionnelle et sociale et des gens du voyage.

Pierre-Henri Jallais, vice-président en charge des chantiers d'insertion.

LA POLITIQUE D'INSERTION

L'insertion se décline différemment au sein de l'Agglomération de Saintes à travers :
- L'accord-cadre d'insertion
- Des marchés hors accord-cadre d'insertion
- Les clauses d'insertion
- Des subventions attribuées aux Structures d'insertion par l'Activité économique (SIAE)

La politique insertion continue d'être portée par l'ensemble des directions de l'agglomération. Des marchés sont sollicités auprès des SIAE du territoire, comme le SAS, St-Fiacre, la Régie de quartier et l'ADEF, pour des marchés, tels que l'entretien des véhicules légers de l'agglomération, l'entretien des espaces verts (ZAE, crèche 123 Soleil, écosite…), le nettoyage des locaux (écosite et France Services), livraison de légumes bio…

	Montant versé en 2023	Montant versé en 2022
Accord-cadre	172 126€	177 058,24 €
Hors accord-cadre	33 842€	51 996,21 €
Subventions	384 856 €	383 410 €
Total	**590 824 €**	**612 464,42 €**

En 2023, ces SIAE ont reçu des subventions à hauteur de :
• 125 000€ pour le SAS
• 6856€ pour la Régie de quartier EREQUA'SOL
• 253 000€ pour la Mission Locale
soit un total de 384 856€.

2023, en quelques chiffres

2510
personnes ont été en contact avec le Point Justice

1466
personnes reçues par les intervenants

489
personnes reçues par l'ISCG

310
permanences tenues au Point Justice

POLITIQUE DE LA VILLE

Dans le cadre du contrat de ville, l'Agglomération de Saintes a pour mission d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers des habitants les plus défavorisés. Ce contrat se fait en collaboration avec les services de l'État et le Délégué du Préfet.

L'APPEL À PROJET DU CONTRAT DE VILLE 2023 :

• **Projet « Journée festive et musicale de l'espace St-Exupéry», par la Ville de Saintes :** de nombreuses prestations musicales des ensembles du conservatoire seront mêlées aux spectacles et animations des différentes compagnies : 2000 €

• **Projet : « Dispositif d'éducation artistique et culturelle pour les élèves de l'école Roger Pérat», par la Ville de Saintes :** Eveil musical (CP-CE1), Apprentissage de la danse (CE2), et création d'un choeur (CM1-CM2) : 2500€

• **Projet : « La Bretelle », par l'association Ensemble pour une régie de quartier solidaire :** organiser des ateliers collectifs «bien-être» et zéro déchet à la friperie La Bretelle : 1 000 €

• **Projet « Octobre Rose », par l'association Ensemble pour une régie de quartier solidaire :** organiser une marche et un village de prévention dans le cadre d'octobre rose : 500€

• **Projet : « Animation et fonctionnement du conseil citoyen », par l'association Ensemble pour une régie de quartier solidaire :** Mobiliser les habitants sur des actions à développer sur le quartier prioritaire : 3000 €

• **Projet «Sur (la) Place ou à Emporter» par l'association Coyote Minute :** Organiser un festival avec une programmation culturelle professionnelle diversifiée, ouverte et accessible à tous : 6 500 €

• **Projet «Les cités débrouillardes - La science en bas de chez toi à Saintes», par l'association Les Petits Débrouillards :** Animer des «mini-stages scientifiques» gratuits dans les lieux publics : 2 000 €

• **Projet « Chantez citoyens », par le collectif L'G.A-Le grenier alterné :** Création d'un clip musical avec des élèves de l'école Roger Pérat autour des thématiques de la discrimination, de l'égalité homme-femme et de la citoyenneté : 500 €

• **Projet « Education à l'image et cinéma plein-air », par l'association le peuple créateur :** Organisation d'ateliers de création audiovisuelle et projections de cinémas plein-air : 2 000 €

LES COLOS APPRENANTES

Le dispositif « colos apprenantes » a permis à 100 enfants de partir en vacances durant l'été 2023.
9 séjours ont été mis en œuvre :
• 4 organisés par la Communauté d''Agglomération (40 enfants)
• 2 organisés par l'association Boiffiers-Bellevue (29 enfants)
• 2 organisés par l'association Belle-Rive (26 enfants)
• 1 organisé par Foot pour tous (5 enfants)
L'État finance le dispositif à hauteur de 80%, soit 31 600 euros.

FRANCE SERVICES - POINT JUSTICE

L'Agglomération Saintes Grandes Rives a financé le fonctionnement d'un Point Justice / Accès au Droit. Espace d'accueil, d'écoute et de conseil, le point justice est un service gratuit mis en place par le Conseil Départemental Accès au Droit de Charente-Maritime, le Tribunal Judiciaire et l'Agglomération.
Il est situé au sein du quartier politique de la ville (Centre commercial de Bellevue) et réunit en un seul lieu des associations spécialisées et des professionnels du droit capables d'informer et d'aider les citoyens dans leurs démarches juridiques et administratives. Il a été labélisé France Services et inauguré en Février.

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE EDUCATIVE

Le Programme de Réussite Educative consiste à appréhender de manière globale et transversale la situation des enfants, habitant les quartiers de la Politique de la Ville (QPV) et présentant des signes de fragilité, dans les domaines scolaires, éducatifs, sociaux ou sanitaires, tenant notamment compte de leur environnement social et familial, afin de leur proposer un parcours éducatif adapté à la singularité de leur situation. Le programme de réussite éducative a accompagné 52 enfants en 2023. Le dispositif a permis de répondre à :
• 45 demandes d'accompagnement individuel
• 9 demandes d'accompagnement à la vie extrascolaire
• 212 participations à des projets collectifs
Les partenaires du programme sont : l'État, l'association Boiffiers-Bellevue, l'Éducation Nationale et le département.
Recrutement d'un coordannateur - référent de parcours à temps complet

RÉDACTION DU CONTRAT DE VILLE ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

La mission s'est articulée autour de :
• La concertation à partir du travail qui a été mené en 2022 autour de l'évaluation du contrat de ville et notamment les éléments stratégiques et opérationnels
• La mise à plat des engagements des signataires
• Une démarche participative et collaborative
• L'identification d'actions « Totem »
Deux déambulations ont été organisées au mois d'avril afin de recueillir l'avis des habitants sur les grands enjeux retenus lors du travail prospection mené en 2022. Suite à celles-ci, le Comité de Liaison Territorial s'est réuni à 11 reprises afin de rédiger les grandes orientations et leur déclinaison sur la période 2024 -2030 :
• La mobilité : « La mobilité dans tous ses états »
• L'emploi : « Le labo de l'emploi »
• Des lieux d'échanges : « Des espaces de rencontres au pluriel »
• Accueil des nouveaux habitants : « Bienvenue dans le quartier »
• Réussite éducative : « Des parcours passerelles »
Une soirée politique de la ville a été organisée le mercredi 08 novembre afin de présenter aux habitants les travaux engagés sur la rédaction du contrat de ville 2024-2030 suite aux déambulations. Les habitants (30) et l'ensemble des partenaires ont pu assister à un spectacle créé pour l'occasion par la compagnie Coyote Minute. Il a permis d'illustrer l'ensemble des propos recueillis et les enjeux à venir. Il a été complété par une exposition qui donnait à voir les orientations retenues.

Véronique Abelin-Drapron, conseillère communautaire déléguée, en charge de la politique de la ville

LES « QUARTIERS D'ETÉ »

Le dispositif « Quartiers d'Eté » a permis d'enrichir l'offre de loisirs au sein de l'association Boiffiers-Bellevue sur la période des vacances d'été. L'équipe d'encadrement a pu être renforcée (1 animateur supplémentaire sur 1 mois) et de nombreuses activités ont pu venir enrichir les projets déjà initiés : musique, sports et bien-être, contes et histoires, cirque et carnaval, nature, sorties ludiques, arts plastiques, séjours de vacances, événements artistiques et mobilité
Les activités mises en œuvre dans le cadre de ce dispositif a permis de mobiliser 276 jeunes différents avec 789 participations aux différents ateliers organisés.
Les partenaires de ce dispositif sont : l'État, l'association Boiffiers-Bellevue.

DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DEVANT LA MAISON DES JEUNES

L'Agglomération a initié une démarche de concertation auprès des habitants du quartier afin de créer de nouveaux aménagements devant la maison des jeunes. Pour répondre aux plus près des besoins de la population, plusieurs réunions publiques et groupes de travail ont été organisés rassemblant les habitants et les associations partenaires du quartier.
Sur le parvis de la maison des jeunes, il y a des gradins, une grande esplanade, un local réservé à la mobilité et un espace convivial avec des tables et un barbecue très dégradés. C'est un lieu fréquenté par de nombreux collégiens et jeunes et les associations qui utilisent les équipements à proximité. Des événements peuvent être y être organisés.

Les aménagements suivants vont être réalisés :
• Installation de nouvelles tables et assises
• Réhabilitation du barbecue existant
• Remise en état des gradins et des sols
• Installation d'un préau

ESPACE LUDIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

Le dispositif « Espaces ludiques en milieu scolaire » consiste à proposer aux élèves des écoles primaires (élémentaires et maternelles) l'opportunité de se livrer librement à des activités ludiques dans un espace dédié, avec une combinaison de jouets très spécifiquement étudiée.
Ils participent au développement de meilleures compétences relationnelles et sociales dans le cadre de comportements pacifiés. Ils offrent à l'élève un temps de retour sur soi, de partage, de bien-être et de coopération. Ce dispositif permet très concrètement de penser l'école comme un lieu de vie et d'éducation, par une meilleure prise en compte de l'enfant au service de l'élève, favorisant l'accès aux apprentissages dans de meilleures conditions.
L'espace ludique en milieu scolaire repose sur une combinaison très spécifique de jouets. Chaque jouet a une fonction qui agit sur la psyché de l'enfant en tant qu'outil de transfert pour lui permettre de décharger ce qui le gêne, que ce soit réel ou imaginé, ou de compenser les manques qu'il peut éprouver au long de la journée, ce qui lui permet de se détendre, de se sentir mieux et de s'équilibrer.
L'agglomération Saintes Grandes Rives a financé l'achat d'une combinaison de jouets (1 546 €) pour l'école élémentaire Roger Pérat.

SANTÉ

Afin de soutenir les dynamiques locales de santé sur le territoire de l'agglomération, le Contrat Local de Santé (CLSM) a été signé en 2015 afin de répondre aux préoccupations des habitants. Ce contrat s'illustre par 4 axes prioritaires :
- Axe 1 : promouvoir la santé mentale et lutter contre la souffrance psychosociale
- Axe 2 : favoriser l'accès aux soins
- Axe 3 : favoriser l'accès à la prévention
- Axe 4 : améliorer la communication

PROMOUVOIR LA SANTÉ MENTALE ET LUTTER CONTRE LA SOUFFRANCE PSYCHOSOCIALE

• 3ème Assemblée Plenière du Conseil Local de Santé Mentale
• Programme d'animations dans le cadre des Semaines d'Information en Santé Mentale - SISM (Psypapote Tour, ciné débat, portes ouvertes des Groupes d'Entraide Mutuelle, théâtre, concert, expositions…) en lien avec les structures du territoire
• Construction du projet théâtre pour les adhérents des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)
• Animation de 5 instances de concertation pour les personnes en situation difficile
• Sensibilisation aux conduites addictives à destination des professionnels du social et de l'éducation par le pôle Addictologie de Tremplin 17
• Mise en place du réseau addiction
• Projet citoyen Cœur de Saintonge : animation de l'exposition Moi Jeune Citoyen à destination des 6ème du collège du Bruant + diner quizz à destination des parents du territoire
• Présentation du 3114 et de Vigilans aux partenaires
• Sensibilisation sur l'aidance construite dans le cadre du groupe de travail « Soutien aux aidants »
• Présentation de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) lors de la conférence des maires de l'agglomération de Saintes
• Soirée proposée par les services de psychiatrie à destination des maires sur l'hospitalisation sous contrainte
•Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) à destination des élus et des bénévoles associatifs

FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS

• Réseau de santé Boiffiers-Bellevue : Accueil des étudiants infirmiers en service sanitaire sur le quartier Boiffiers-Bellevue et action buccodentaire. Marche octobre rose avec village prévention et décoration urbaine
• 4 actions de communication en grande surface sur les métiers du médicosocial (aide à domicile et handicap)
• Centre de santé de l'agglomération de Saintes : réalisation d'une étude de faisabilité et présentation aux élus de l'agglomération de Saintes
• Conseil de développement de l'agglomération de Saintes : saisine du conseil de développement sur la question de l'accès aux professionnels de santé sur le territoire
•Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Saintonge Romane : mise à disposition de salles et accompagnement des travaux

SANTÉ SEXUELLE

• Rallye santé pour faire découvrir les structures santé de la ville de Saintes accessible aux jeunes avec des jeunes issus de l'IME des Coteaux, l'EREA Théodore Monod, le CFA commerce, la MILO – participation de Tremplin 17, du CSS (ex CPEF), du CeGIDD, de la MILO, de DouzeFoisParAn, de la MDAJA, de Aides, de ADHEOS, du CIDFF
• Journée santé sexuelle à destination des jeunes des structures précédentes + Secteur Jeunesse CDC Cœur de Saintonge + Institut Don Bosco + CAFIC + Le Logis
• Diffusion d'une carte santé jeunes

NUTRITION

• Programme PassActif : sport adapté à destination d'adultes et de jeunes isolés en rupture avec l'activité physique
• Liens avec le Projet Alimentaire Territorial

CANCERS ET MALADIE CHRONIQUES

• Accueil du Bus du Coeur des Femmes à Saintes
• Marche rose sur le quartier Boiffiers Bellevue portée par Erequasol au profit des Enchanteuses
• Marche rose à St-Porchaire

SÉNIORS

• Forum Séniors porté par l'ASEPT avec conférence sur la prévention des chutes et stands autour de la vie quotidienne.

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

• Sensibilisation ambroisie par le FREDON Nouvelle-Aquitaine
• Sensibilisation Moustique Tigre par le service Démoustication du Conseil Départemental

Perspectives 2024

VIE DU CONSEIL LOCALE DE SANTÉ MENTALE : Organiser la 4ème assemblée plénière du CLSM, faire le point sur les inscriptions sur Retab.fr, organiser la 3ème édition des SISM 2024, soutenir la création théâtrale des GEM en juin, créer un stand Psypapote Tour avec le Lapsado et organiser des formations pour aller vers, poursuivre les réunions de l'instance de concertation.
ADDICTIONS : Poursuivre le réseau addictions avec Tremplin 17, construire des actions de prévention des addictions à destination du public avec les participants du réseau (possibilité appel à projet Mildeca ou Prev'ana)
PROJET CITOYEN COEUR DE SAINTONGE : Poursuivre la formation des professionnels enfance et jeunesse du territoire, proposer un temps spécifiques pour les parents sur les questions de l'addiction, de la santé sexuelle, de l'accès aux numérique par le biais d'un théâtre forum
LUTTE CONTRE LE SUICIDE : Relayer les formations prévues et soutenir leur mise en place
SOUTIEN AUX AIDANTS : Poursuivre les sensibilisations sur l'aidance, notamment auprès des services d'aide à domicile.

RÉSEAU DE SANTÉ BOIFFIERS-BELLEVUE : Transmettre l'accueil des étudiants infirmiers au centre social Boiffiers Bellevue, organiser Octobre Rose sur le quartier, en adéquation avec le nouveau CLS, élargir ce réseau à l'ensemble de la population en précarité du territoire.
RECRUTEMENT DANS LE MÉDICOSOCIAL : Poursuivre les actions de communication auprès du grand public par des stands en grande surface
CENTRE DE SANTÉ DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTES : Visiter d'autres centres de santé, rechercher un lieu adapté pour le centre de santé, prévoir un accompagnement par le cabinet d'étude pour la réalisation du centre santé
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT : Assurer le suivi des préconisations
CPTS SAINTONGE ROMANE : créer du lien avec le CPTS, développer des actions d'accueil des professionnels de santé : logements pour les internes, conciergerie.

NUTRITION : Proposer un nouveau programme PassActif jeunes et adultes en janvier, créer du lien avec le PAT
SÉNIOR : Organiser un nouveau forum orienté vers le soutien aux aidants
SANTÉ ENVIRONNEMENTALE : Accueillir les élus et techniciens des 2 nouvelles communes, foyers d'implantation sur le territoire de la Saintonge Romane, Construire des actions locales, Proposer une nouvelle sensibilisation Ambroisie aux élus et techniciens , Créer du lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial
SANTÉ SEXUELLE : Mettre en place une troisième édition du rallye santé sur Saintes pour faire connaitre les structures santé aux jeunes, Mettre en place une première édition du rallye santé sur Saintes à destination des professionnels, Créer la version pérenne du rallye , Organiser une journée santé sexuelle à destination des jeunes durant la semaine du dépistage (fin novembre début décembre), Créer le groupe de travail « santé des jeunes »
CANCER ET MALADIES CHRONIQUES : Faire la promotion des dépistages des cancers dans le cadre du dépistage organisé en lien avec le CRCDC17, Poursuivre l'impulsion d'actions favorisant le dépistage

Caroline Audouin, conseillère communautaire déléguée, en charge de la santé, de l'accès aux soins et de l'égalité femmes-hommes.

Chapitre 3.

UNE AGGLOMÉRATION SENSIBLE AUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

EAUX & MILIEUX NATURELS

En charge du « développement durable », l'Agglomération de Saintes intervient autour de plusieurs axes de travail : la valorisation et la préservation des milieux naturels, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, la gestion des eaux pluviales urbaines et les itinéraires de randonnées, en lien avec le service tourisme.

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Concernant la GEMAPI, l'Agglomération a poursuivi son implication politique, technique et financière auprès de ses partenaires (5 syndicats). Plusieurs avancées significatives sont à souligner :

- Lancement des études de ruissellement sur les têtes de bassin versant sur le périmètre du SYMBA.
- Engagement d'étude de limitation des inondations sur les communes de La Clisse et de St Georges des Coteaux – 30 000€
- Lancement des travaux de l'étang de la Brêche - 230 000€
- Validation et dépôt du Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) porté par l'EPTB. L'Agglomération a délibéré sur leur financement - 1000000€. Cette action est programmée sur 6 ans.
- La financement de la 1ère tranche de travaux de dévasement - 350 000€ à la charge de l'Agglomération

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES (GEPU)

Outre le fonctionnement récurrent, l'Agglomération a porté 14 chantiers sur 11 communes pour un montnant de 342 000€ TTC.
Durant l'année 2023 d'importants chantiers ont été engagés :

- Réalisation des travaux du bassin des Charriers (1 400 000 €) qui vise à gérer les Eaux Pluviales mais également préserver le captage d'eau potable de Lucérat
- Lancement de la consultation des entreprises et notification du marché de réalisation du schéma directeur de gestion des eaux pluviales urbaines (800 000 € pour les tranches fermes)
- Validation avec Eau17 de la nouvelle DSP Assainissement concernant aussi l'exploitation des équipements de gestion des eaux pluviales urbaines sur la ville de Saintes (80 000 €/an).

Parallèlement :

- Les premières passerelles se tissent entre les questions de préservation de la ressource en eau et celles du Programme Alimentaire Territorial avec les réflexions sur l'action « Terres de sources ».
- Il en est de même sur l'énergie avec les expérimentations de plantations de Miscanthus implantés sur les périmètres de protection de captage et qui pourrait être valorisé dans les chaudières collectives

ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES

2023 a été marquée par la réalisation des travaux d'aménagements des quais dans Saintes sur le secteur Quai Palissy, Square Goulebenèze, Quai de Verdun avec l'aménagement de la flow vélo sous la forme d'une voie verte de 3 m de large et 750 m de long dédiée aux mobilités douces. Ce projet d'un coût de 750 000 € est le plus gros chantier engagé sur la flow vélo depuis son inauguration.
Parallèlement, en partenariat avec la Ville et le Département, les études sur le quai des Roches pour la poursuite de l'aménagement d'une voie verte sur 1 200 supplémentaires (dossiers règlementaires, études environnementales, Avant projets, …) aboutissent à une proposition concrète et une programmation des travaux pour fin 2025.
Outre la mise en place de ces aménagements, il faut souligner :

- La validation du tracé du futur St Jacques à Vélo au nord de Saintes et la proposition de 2 scénarii au sud de Saintes
- Le renforcement des partenariats pour l'entretien des itinéraires avec :
  - les structutres d'insertion pour l'entretien léger des itinéraires et des abords
  - Le syndicat de la voirie pour la restauration plus lourde des voies cyclables

VALORISATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ : NATURA 2000

L'Agglomération a assuré sa seconde année d'animation du site Natura 2000 de la « Moyenne vallée de la Charente, Seugnes et Coran ». Ses missions consistent à assurer la concertation, la communication, l'appui technique aux acteurs locaux et l'articulation de la démarche Natura 2000 avec les autres politiques publiques et projets du territoire.
L'année 2023 a été marquée par la tenue du 1er COPIL animée par l'agglomération. Ce dernier a :

- réunit plus de 45 structures prouvant ainsi la relance de la dynamique et l'intérêt pour la préservation de ce site
- permis de valider la stratégie de préservation du site travaillée durant l'année 2022 et qui sera déclinée dans les années à venir.

En 2023, l'animation a permis de :

- rencontrer 26 des 36 communes,
- travailler avec les 5 intercommunalités
- accompagner 45 projets et activités pour assurer la prise en compte des enjeux de biodiversité que ce soit pour l'ouverture de guinguette, la mise en place d'une activité canoë ou la réalisation d'un PLUi
- sensibiliser plus de 100 personnes
- participer à 6 animations grand public
- mener et accompagner 6 études et suivi de milieux naturels

Parallèlement, l'agglomération a candidaté et a été retenue par le département pour devenir le relai des politiques sur les Espaces Naturels Sensibles et leur valorisation. Le renforcement de l'équipe pour porter ce projet a été engagé fin 2023.
Le département en partenariat financier avec l'Agglo a poursuivi la rénovation des pontons sur la Charente (Saintes/Chaniers/Dompierre).

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

LE PAT s'organise autour de 3 enjeux ciblés :

- Rendre plus accessible les produits locaux aux consommateurs du territoire : « connaître et faire connaître »
- Favoriser le développement d'une alimentation durable et locale en restauration collective
- Lutter contre la précarité alimentaire sur le territoire.

Pour ce faire l'Agglomération de Saintes a développé et mis en place en 2023 différentes actions pour accompagner les acteurs locaux et notamment :

- Le développement d'une plaquette des partenaires circuits courts en Saintonge Romane
- La participation à l'élaboration du Guide des producteurs du Pays de Saintonge Romane
- Un temps fort pour le grand public avec l'organisation du premier forum du PAT
- Des animations notamment par le biais de 4 marchés fermiers organisés à l'occasion des Echappées Rurales durant l'été 2023
- Des actions de sensibilisation dans toutes les cantines des écoles sur le gaspillage alimentaire,
- L'accompagnement d'un groupe de maraîchers et arboriculteurs structurés en association pour répondre à la demande de la restauration collective (marché public)
- L'ouverture de l'épicerie EPISOL à titre expérimental aux habitants de 4 communes de l'Agglomération de Saintes : Bussac Sur Charente, Vénérand, Fontcouverte et Le Douhet

Fabrice Barusseau, vice-président, en charge de l'eau, l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations et le cadre de vie.

Perspectives 2024

GEPU :
- Schéma directeur de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

GEMAPI :
- Finalisation des inventaires des zones humides, des études hydrauliques ponctuelles, de l'aménagement de l'étang de la Brêche
- La mise en place de la campagne de diagnostic de la limitation de la vulnérabilité des biens et des équipements et des premiers travaux en découlant

EAU, MILIEUX NATURELS :
- L'animation Natura 2000 se poursuivra
- La mise en œuvre de la nouvelle animation ENS et la définition de la stratégie locale de préservation et de valorisation de ces ENS

VÉLOROUTES, CHEMINS DE RANDONNÉES :
- La reprise de l'entretien de tous les sentiers
- L'installation des équipements et des haltes sur les VVV
- La définition d'un nouveau schéma intercommunal des itinéraires de randonnées et des VVV.

PAT :
- Poursuite des actions engagées
- Révision du PAT et engagement des réflexions sur l'agriculture
- Suivi de l'AMO Terres de Sources

Jean-Marc Audouin, conseiller communautaire délégué, Gestion des itinéraires de randonnées, des véloroutes voies vertes et du contrat de fleuve

TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'Agglomération de Saintes assure la collecte des déchets ménagers et assimilés de façon séparative selon les flux :
- OMR : ordures ménagères résiduelles
- EMR : emballages ménagers recyclables
- Fibreux : papiers et petits cartons
- Verre
- FFOM : fraction fermentescible des ordures ménagères (biodéchets)

Depuis 2018, la redevance incitative est appliquée sur le territoire, hors centre-ville rive gauche de Saintes. L'Agglomération exploite en régie 5 déchetteries sur les communes de Saintes, Burie, Chaniers et Corme-Royal. La compétence traitement est exercée par le syndicat mixte CYCLAD.

Après plusieurs années d'évolutions majeures dans l'organisation du service public de gestion des déchets (modalités de collecte, consignes de tri, modalités de redevance, statut de la régie) l'année 2023 se caractérise par :
- Une évolution de la tarification au regard de la charge financière et de l'augmentation constante des coûts de traitement,
- La montée en charge du projet déchetterie/recyclerie au sud de Saintes avec l'écriture du programme détaillé de l'opération, associant les entreprises d'insertion présentes sur le territoire. L'objectif est de pouvoir organiser le jury pour le concours de la maîtrise d'œuvre au premier semestre 2024.
- Les premières actions relatives au tri à la source des biodéchets destinés aux habitants du territoire,
- La continuité des travaux de modernisation des déchetteries.

Les enjeux financiers de ce service restant prépondérants dans les années à venir, Saintes – Grandes Rives L'Agglo, envisage pour l'année 2024 de lancer une étude sur l'optimisation de la collecte sur son territoire.
L'objectif étant la maitrise des coûts du service, les évolutions techniques et organisationnelles à apporter aux services de collecte dans une logique d'optimisation, la prise en compte des nouveaux objectifs réglementaires dans la définition de la future organisation (notamment concernant le tri à la source des biodéchets).
Il s'agira d'examiner toutes les solutions pertinentes possibles, de choisir celles qui répondront le mieux aux besoins du territoire et de définir les conditions de leur mise en œuvre.

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE LA GESTION DES DÉCHETS

En 2023, l'Agglomération réalise l'ensemble des opérations de la collecte et de gestion des déchetteries en régie à l'exception de la collecte en PAV du verre et du papier, confiée à un prestataire depuis le 1er juillet 2018.
Le prestataire en charge de la collecte des PAV emploi un chauffeur à temps plein pour effectuer cette prestation.
L'effectif permanent de la Régie des Déchets est composé de 50 agents au 31 décembre 2023.

LA RÉDUCTION DES TONNAGES DE DÉCHETS

Les tonnages d'ordures ménagères sont plutôt stables voire en légère baisse par rapport à l'année dernière. La quantité d'emballages collectée est stable, celle de fibreux (papiers et cartonnettes) baisse de 16% ainsi que celle du verre augmente de 2 %.
Pour les flux réceptionnés en déchetteries, les variations sont beaucoup plus conjoncturelles. On observe une baisse générale. On observe que les tonnages reçus en déchetterie sont stables par rapport à 2022, avec des variations relativement importantes pour certains flux comme celui des déchets verts, des piles et lampes.
En revanche, le flux « tout-venant » continue de diminuer et enregistre une baisse de -0.53% par rapport à l'année 2022, soit sur la période 2020/2023, ce flux baisse de -9.45%.
Sur les déchetteries, des journées spécifiques pour la collecte de l'amiante sont organisées dans le respect de toutes les mesures de sécurité s'imposant à la collectivité.

LA VALORISATION DES DÉCHETS AU NIVEAU LOCAL

Les principaux sites de traitements des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire sur le territoire de l'Agglomération sont les suivants :
- Pour les ordures ménagères résiduelles : ISDND (installations de stockage de Déchets Non Dangereux) de Lapouyade (33) et Gizay (86)
- Pour les emballages ménagers recyclables : Centre de tri ALTRIANE à La Rochelle
- Pour le papier : papeterie HUTAMAKI à l'Ile d'Elle (85)
- Pour le verre : EVERGLASS à Chateaubernard (16)

Près de 40% des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire sont valorisés ou recylcés.
Les déchets collectés en déchetteries sont envoyés directement dans les différentes filières de valorisation en France ou dans des pays limitrophes.
Le tout-venant réceptionné en déchetterie est traité, comme les ordures ménagères résiduelles, ans les ISDND.
Plus de 76% des déchets receptionnés en déchetteries sont valorisés ou recyclés.

2023, en quelques chiffres

10 229 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées

2737 tonnes d'emballages recyclables collectés

1004 tonnes papiers et cartonettes collectées

2497 tonnes de verre collecté

349 tonnes de FFOM collectés

9M€ budget de fonctionnement

1M€ budget d'investissement

+8,3% hausse de la contribution versée à Cyclad sur les coûts de traitement des déchets

Jérôme Gardelle, vice-président, en charge de la politique des déchets.

TRANSITION ENERGÉTIQUE

L'année 2023 a été marquée par l'instauration d'une participation financière des communes rurales pour le service de Conseil en Energie à hauteur de 1€/habitant. Cela a permis de recruter un second agent pour pallier aux sollicitations croissantes des communes sur la thématique. Cette démarche-là s'inscrit dans celle du Plan Climat Air Energie portée par Saintes Grandes Rives, l'Agglo, mais aussi pour une montée en compétence des communes sur l'efficacité et la rénovation énergétique. L'objectif étant de réduire les consommations d'énergie des communes mais aussi de développer les énergies renouvelables et locales.

PROJETS RÉALISÉS EN 2023 DANS LE CADRE DE LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEILLER ÉNERGIE DE L'AGGLOMÉRATION

PROJETS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAIQUE

- Réalisation d'une note d'opportunité photovoltaique pour la salle des fêtes de Bussac-sur-Charente par le Centre Régional des Energies Renouvelable (CRER).
- Accompagnement pour l'installation des panneaux photovoltaiques sur l'école maternelle de Fontcouverte.

PROJETS DE PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE

- Etude énergétique réalisée pour la chaudière collective de la salle des fêtes à Chermignac par la mission énergie du Département de la Charente-Maritime.
- Projet de mise en place d'une chaufferie collective pour l'école, la mairie et la salle des fêtes pour la commune de Montils
- Projet de chaufferie collective sur la mairie, la bibliothèque ainsi que les salles des fêtes pour la commune de Pessines.
- Projet de rénovation globale de l'espace Saintonge avec remplacement de sa chaudière gaz sur Rouffiac

PROJETS DE MAITRISE DE L'ÉNERGIE

- Valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) pour la rénovation du gîte communal de Chermignac dans le cadre de la convention de partenariat de Saintes Grandes Rives, l'Agglo avec le prestataire Hellio.
- Valorisation CEE pour l'isolation de la salle des fêes de Colombiers.
- Valorisation CEE pour l'isolation de l'enveloppe de la salle des fêtes sur le Douhet.

PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT SUR LE VOLET RÉGLEMENTAIRE

- Identification des Entités Fonctionnelles Assujetties (EFA) au décret tertiaire des communes et de l'agglomératio, puis renseignement des informations demandées sur la plateforme de l'Observatoire de la Performance Energétique, de la Rénovation et des Actions du Tertiaire (OPERAT)

PROJETS RÉALISÉS EN 2023 DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DU PLAN CLIMAT

Le Plan Climat Air Energie débuté en 2022 s'est poursuivi en 2023 par la réalsation de la stratégie dont les objectifs pour 2050 sont :

- réduire de 51% la consommation énergétique du territoire
- Multiplier par 3,8 la production d'énergie renouvelable
- Réduire de 78% les émissions de gaz à effet de serre
- Multiplier par 2 la séquestration carbone

PROJETS RÉALISÉS EN 2023 : DÉFINITION DES ZAENR

Les Zones d'Accélération de Production d'Energies Renouvelables (ZAENR) constituent un dispositif de planification territoriale introduits par la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi «APER». L'Agglomération a accompagné toutes les communes du territoire à définir ces zones. 2 réunions d'informations ont eu lieu fin 2023 pour expliquer la démarche.

PROJETS RÉALISÉS EN 2023 : PROJET DE PARC EN GRAPPE PHOTOVOLTAIQUE

L'Agglomération et Enercoop ont créé une société SAS Energie Solaire Saintes Agglo afin de développer de petits parcs au sol sur les communes du territoire ou limitrophes. En 2023, 3 projets étaient à l'étude sur les communes de Le Douhet, Saintes et Soulignonnes (terrain appartenant à Corme-Royal).

Perspectives 2024

- Mise en place d'un logiciel de suivi énergétique sur le territoire de Saintes Agglo.
- Elaboration de plan d'actions relatif à la diminution des consommations d'énergies finales mais aussi de la réduction des émissions de GES pour le compte des communes et celui de l'agglomération. Cette démarche-là, s'inscrit dans l'atteinte des objectifs du décret tertiaire notamment.
- Adhésion de l'Agglomération de Saintes aux prestations de service du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural de la Charente-Maritime pour la réalisation d'audits énergétique dans le cadre de projet de rénovation bâtimentaire.
- Adoption du Plan Climat Air Energie avec une déclinaison d'actions à horizon 2030.

Fabrice Barusseau, vice-président, en charge de la transition écologique.

Chapitre 4.

DES MOYENS POUR AGIR

Finances

Le service finances de l'Agglomération de Saintes prévoit et exécute les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement de la collectivité. Il est composé de 6 agents, répartis dans 3 pôles : Gestion comptable, Gestion budgétaire et Comptabilité.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

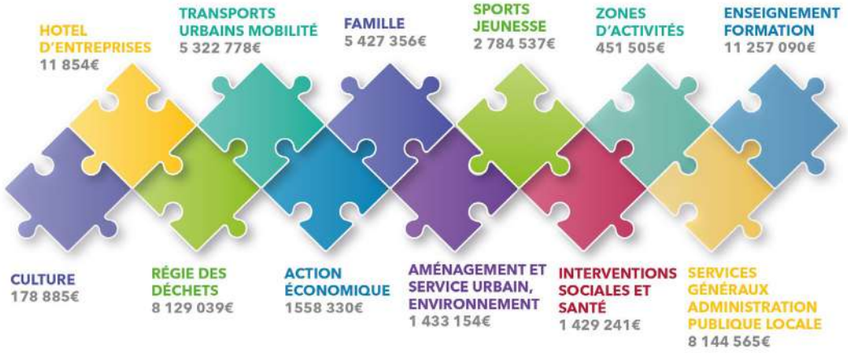

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

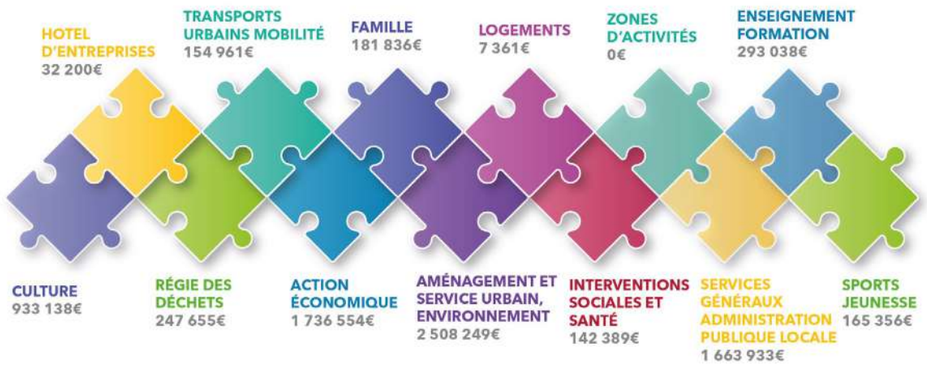

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

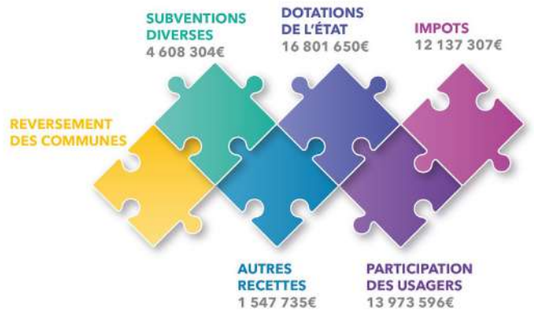

RECETTES D'INVESTISSEMENT

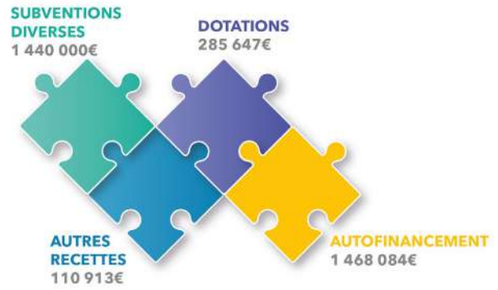

Les associations soutenues par l'agglo

Montant total des subventions versées aux associations en 2023

1 863 197 €

ADIL
ADEFIP
PÔLE INNOVATION
L'OUTIL EN MAIN
FRANCE ACTIVE POITOU-CHARENTE
MAISON DES CONSOMMATEURS
EPISTOLAIRES
EREQUA'SOL
ECHO MER
ARTS-TERRE
L'ARCHE EN SEL
LES PIAFS ACTIFS
EMULSION
LE 17 A LA FERME
ENTRAIDE SAINTAISE AIDE
AGENCE D'ATTRACTIVITÉ
MISSION LOCALE DE LA SAINTONGE
LE SAS
LE LOGIS
COYOTE MINUTE
LES PETITS DÉBROUILLARDS
LE PEUPLE CRÉATEUR
COLLECTIF LGA
MDAJA 17
TERDEV
TERRE HABITAT 17
LE SCARABÉE QUI COUD
ART FIL ROUGE
CIDFF 17
REPÈRES 17
ENQUETE ET MEDIATION
CLSH «LES AVENTURIERS»
CLSH «LES FRIMOUSSES»
LES SAINTAITISEURS
CSLH «LE PIDOU»
CENTRE SOCIAL «LES BOIFFIERS»
CENTRE SOCIAL «BELLE RIVE»
COOPÉRATIVES SCOLAIRES
DE L'ENFANT DOM
OGEC JEANNE D'ARC
RNJA «LOS NINOS»
CHEMINOTS DE BORDEAUX
ECOLLEGIONS MEPAKE
COMMUNE DE THÉNAC
L'ILOT Z'ENFANTS
L'ENFANT DO
UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE
COS PERSONNEL AGGLO
ABBAYE AUX DAMES

Philippe Callaud, vice-président, en charge des finances.

COMMUNICATION

Pour valoriser et promouvoir les projets de l'Agglomération de Saintes et améliorer l'information transmise aux habitants et professionnels, le service communication organise et planifie des campagnes de communication tout au long de l'année.

LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION MAJEURES

La stratégie globale de communication a été travaillée en concordance avec la stratégie du mandat. De nombreux projets majeurs ont ainsi été mis en valeur et promut, comme par exemple :

- Afin de renforcer la sensibilisation autour de la santé sexuelle, l'accès aux soins, la contraception, le dépistage et la prévention, l'Agglomération a travailler sur une "Carte Santé Jeunes" dans le cadre du Contrat Local de Santé.
- Face à l'urgence climat, l'Agglomération de Saintes s'est lancée dans l'élaboration du Plan Climat Air Energie.
- La promotion d'un nouvel événement estival : Ciné Plein Air et le retour des Échappées Rurales.
- Mobilité : l'agglomération de Saintes a proposé un tout nouveau service à ses administrés : la vélobox.
- Une campagne de communication concernant le déplacement des conseillers de rénovation dans différents lieux de Saintes afin d'informer les habitants des projets de rénovation et travaux d'économie d'énergie.
- Économie Sociale et Solidaire : appel à projets, plateforme de financement d'abondement participatif
- Éducation, enfance, jeunesse : Festi'Mômes, Séjours vacances, Soirée des Ados

Alain Margat, conseiller communautaire délégué, en charge de la communication

LES OUTILS DE COMMUNICATION UTILISÉS EN ÉVOLUTION

- L'agglomération continue d'utiliser les canaux habituels de diffusion
  - Communication print (affiches, dépliants, flancs de bus, Mag de l'Agglo, communication par l'objet, flyers, affiches abri-bus)
  - Communication digitale (site web, Espace Familles, audiovisuelle, Réseaux sociaux)
  - Communication presse (campagne radio, insertion presse)
  - Communication auprès de nos partenaires (communes de l'agglo, entreprises, Région, Département, partenaires...)
  -Communication interne (Intranet, mailing, Gazette, Infoflash).

2023, en quelques chiffres

207
créations graphiques

47
reportages photos

306
publications sur Facebook

3600
abonnés en 2023 sur Facebook

144 000
exemplaires du magazine communautaire, diffusé 4 fois par an

307 619€
budget consacré (hors budget annexe)

Perspectives 2024

Mise en place d'une stratégie afin de communiquer sur la nouvelle charte graphique de l'Agglomération de Saintes et son nouveau nom.

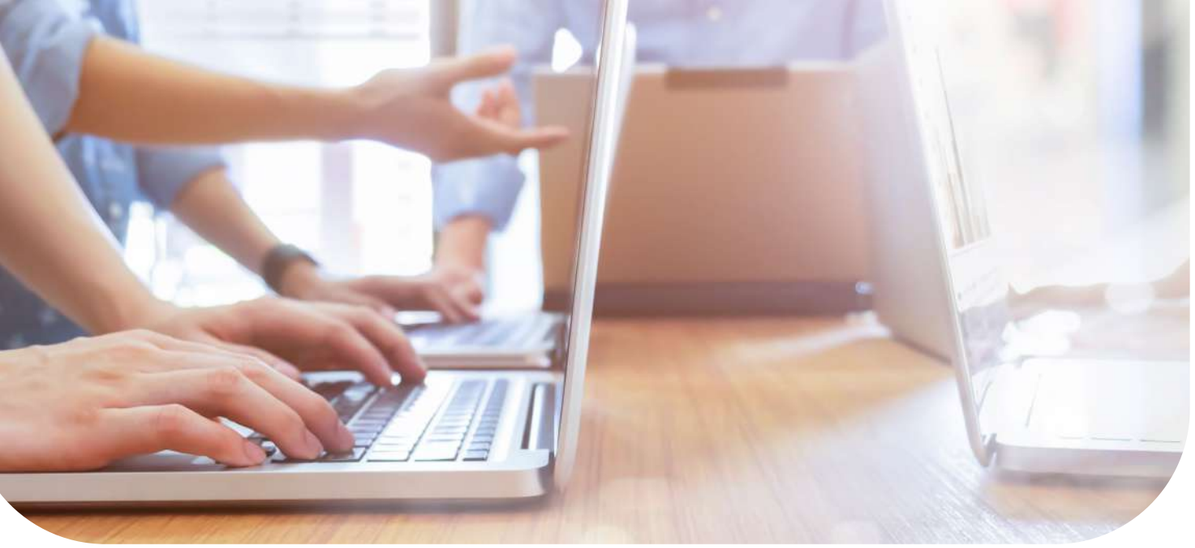

SYSTÈMES D'INFORMATION

La Direction des Systèmes d'Information et Télécoms, mutualisée avec la Ville de Saintes et le CCAS, est composée de 14 agents répartis dans 5 Pôles : le Centre de Services, le Responsable Sécurité Systèmes Informatiques, le Pôle infrastructure, le Pôle Applications, le Pôle Administration.

FAITS MARQUANTS

MISE EN PLACE SERVEUR D'IMPRESSION POUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS AU SIÈGE DE L'AGGLOMÉRATION

- Mettre en place une politique d'impression commune et centralisée
- Gérer un seul carnet d'adresses, appliqué à tous les copieurs connectés au serveur
- Permettre l'impression «Follow you» en passant notre badge sur n'importe quel photocopieur.

MIGRATION SERVEURS MESSAGERIE

Afin de bénéficier de la dernière vesion d'Exchange Server et profiter surtout des correctifs de sécurité préconisés dans le parcours Cyber, la migration était obligatoire et s'orientait aussi vers une solution de haute disponibilité des serveurs avec la mise en place d'un Database Availability Group (DAG)

EVOLUTION SAISIE DES RÉSULTATS ÉLECTORAUX

- Etude de faisabilité technique afin de mettre en place une décentralisation de la saisir des résultats depuis chaque bureau de vote.

PARCOURS CYVER SÉCURITÉ

- Audit technique et mise en place d'interventions suite préconisations.

EVOLUTION DU PROGICIEL DE GESTION DE L'EHPAD

- Acquisition, mise en service et maintenance d'un progiciel en mode SAAS de gestion de l'EHPAD Recouvrance et de la Résidence Autonomie Soleil.

PROJET 2023

- Suite à la mise en place en 2017 de Tableaux Intéractifs dans 17 structures scolaires, renouvellement du parc ordinateur, réalisé avec le partenaire SOLURIS.
- Mise en place d'un nouveau marché de photocopieurs avec la création d'un groupement de commandes.
- Lancement AUDIT parc Box, lignes fixes, sur l'Agglo, la Ville et le CCAS. Objectif ciblé, réduction des couts de fonctionnement, puis dans un second temps mise en place de solutions technique suite arrêt progressif du cuivre.
- Evolution logiciel de gestion Ludothèque avec réservation possible en ligne.
- Passage à la nomenclature M57 pour la Direction des Ressources Humaines en concertation avec la Direction des Finances.
- Mise en place d'une fibre et mise en place d'un parefeu sur le site du Centre Aquatique.
- Renouvellement du parc matériel pour pour les services de la Ville, de l'Agglomération, du CCAS et des structures scolaires.
- Changement de la presse numérique Service Communication de la Ville.
- Etude pour le câblage des bureaux et suivi de travaux à l'hôtel de Ville pour le futur déménagement des services de la mobilité et de la Police Municipale.
- Changement logiciel commerce des services de la Ville.
- Migration du serveur hébergeant l'application métier des services vie associative et sportives.
- Mise en place d'un outil de gestion des files d'attente accueil Ville, Etat Civil, passeports

Fabrice Barusseau, vice-président, en charge de la transition numérique.

2023, en quelques chiffres

353 demandes d'intervention par mois
335 demandes résolues par mois

750 000 mails entrants par mois
175 000 mails sortants par mois

111 nouveaux ordinateurs
45 ordinateurs installés dans les écoles

320 000€
d'investissements mandatés

432 000€ de budget de fonctionnement mandaté

Perspectives 2024

- **ACTIONS PARCOURS CYBER :** audit métiers afin de déterminer la criticité des métiers, déterminer un plan d'actions poour la continuité de service.
- **RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE PAREFEUX :** Le projet concerne la mise en place d'une solution de sécurité du système d'informations pour l'Agglomération de Saintes, la fin de vie prochaine de certaines solutions de sécurité du SI, la nécessite de protéger de façon adéquate le système d'information de l'Agglomération, le remplacement de solutions de sécurité obsolètes et la nécessité de renforcer la sécurité en prenant en compte l'authentification multi facteur (MFA) sont les objectifs et les enjeux.
- **DÉMÉNAGEMENTS SUR L'HÔTEL DE VILLE DES SERVICES POLICE MUNICIPALE ET MOBILITÉ URBAINE :** Travaux de réaménagement en cours, prévision déménagement 1 semestre 2024, volonté de regroupement de ces 2 services actuellement sur 2 sites différents. Prévision de la mise en place d'un accueil mutualisé.
- **MISE À NIVEAU DES SERVEURS ET SYSTÈME D'EXPLOITATION OBSOLÈTES:** Dans le cadre du parcours cyber sécurité, une action de prise en compte rapide des mises à niveau et correctifs des systèmes d'exploitation nous a été préconisée.
- **BADGE HOROQUARTZ :** Remise en service avant la fin de l'année 2024 du système Nécessité d'étude d'implantation de lecteurs pour badger, de retenir les services et sites qui seront équipés, déterminer l'organisation de fonctionnement avec l'outil.
- **ELECTIONS JUIN 2024 :** Mise en place de la décentralisation informatique lors des élections Européennes. 18 Bureaux à équiper avec du matériel, des liens, et du téléphone.
- **CHANGEMENT DE SERVEURS CIRIL RH ET FINANCES :** Nécessité d'évolution des serveurs obsolètes et mise à niveau sécurité des systèmes.

PATRIMOINE

Composé de 9 agents, la direction du patrimoine comprend : l'équipe administrative et financière, l'équipe dessins/subventions, le service projets et le service gestion de patrimoine.

INONDATION DES LOCAUX DU SIÈGE DE L'AGGLOMÉRATION

- Parking extérieur
- Parking sous-terrain

LANCEMENT DU PROJET PISCINE SUR LA TROCANTE:

- Concours d'architecte et démolition et déconstruction de la friche Trocante

DES TRAVAUX MULTIPLES

• TRAVAUX EXTÉRIEURS MICRO CRÈCHE DE DOMPIERRE SUR CHARENTE : Création d'une terrasse bois, mise en place d'un abri de jardin et fourniture et pose d'une clôture et d'un portillon pour la sécurité des enfants dans le jardin

• REFECTION VERANDA CRECHE 123 SOLEIL: Réfection complète des menuiseries de la véranda de la crèche 123 soleil avec modification de la configuration des ouvrants pour une utilisation optimale et pour une meilleure ventilation.

• REFECTION TOITURE CHAUFFERIE SIEGE AGGLOMERATION : Réfection complète de la toiture de la chaufferie du siège de l'agglomération.

• TABLE ELEVATRICE SIEGE AGGLOMERATION : Fourniture et pose d'une table élévatrice électro-hydraulique au siège de l'agglomération afin de faciliter diverses manutentions.

Francis Grellier, vice-président, en charge des bâtiments communautaires et des travaux.

• LIGNE VERTE TOURISME : Reprise en peinture résine de la ligne verte et pose de panneaux bois informatifs dans la Ville de Saintes pour orienter les touristes vers les monuments remarquables.

• RENOUVELLEMENT DU PARC AUTOMOBILE : Achat d'un véhicule électrique pour le pool général de l'agglomération.

• ENTRETIEN DES ESPACES VERTS: Réalisation de l'entretien des espaces verts des Zones d'activités communautaires et de ceux associés au patrimoine de l'agglomération (Siège, crèches, Aqueducs, ..)

• ENTRETIEN DE LA VOIRIE DES ZAE: Réalisation de l'entretien et des réparations de la voirie des Zones d'activités communautaires.

• MISE AUX NORMES DU RESEAU PLUVIAL DE LA DECHETTERIE OUEST : Création d'un bassin de rétention et des ouvrages de traitement des eaux pluviales ainsi qu'un bassin pour la sécurité incendie.

•AMENAGEMENT DU PARKING DES AGENTS : Remplacement des candélabres, mise aux normes du pluvial, pose de clôture et mise en œuvre d'un nouveau revêtement. Pose de barrière de contrôle d'accès.

• SIGNALETIQUE DANS LES ZONES D'ACTIVITE : Pose des jalonnements des entreprises du second écran dans les ZAE La Bobinerie, La Sauzaie et Les Champs Breuillet.

• EXTENSION ZAE LE FIEF PICAUD SUR LA COMMUNE DE MONTILS: Mission de conduite d'opération et finalisation des études et réalisation des travaux.

• AMENAGEMENT ZAE LES CHARRIERS SUD SUR LA COMMUNE DE SAINTES : Mission de conduite d'opération et études d'Esquisse.

• FUTURE PISCINE : Marchés de AMO, concours d'architecte jusqu'à la phase attribution du marché et marchés de MOE et d'entreprises pour la déconstruction – démolition de la friche Tocante.

• CRECHE PASSERELLE : Ajustement du programme avec l'AMO suite aux décisions prises et achat du bâtiment Resto du cœur avec réalisation des diagnostics avant la vente.

• MISSION LOCALE : Passage de géomètre pour délimitation des besoins de parcelle pour le projet. Travail avec la ville de Saintes et les AMO respectifs pour l'ilot centrale. Consultation de l'AMO pour une mission de programmiste et attribution du marché.

Perspectives 2024

•CRÈCHE PASSERELLE/ 1 2 3 SOLEIL : Travaux de désamiantage d'une partie de la crèche 123 soleil (côté crèche familiale) avant la réalisation de travaux de réaménagement pour accueillir la crèche Passerelle lors des travaux d'extension de celle-ci.

•EX LOCAUX ADMINISTRATIFS DE L'AGGLOMÉRATION : Réfection totale de la toiture terrasse des ex-locaux administratifs de l'agglomération situés Avenue de Tombouctou à Saintes.

• AMÉNAGEMENT ZAE LES CHARRIERS SUD : Finalisation études AVP, PRO. Consultation pour réalisation des fouilles archéologiques.

• AMÉNAGEMENT ZAE LES BRANDES : Poursuite des études (AVP, PRO). Réalisation du diagnostic archéologique.

• FUTURE PISCINE : Réalisation des travaux de déconstruction – démolition et dépollution du site.

• MISSION LOCALE : Achat de la parcelle

• CRÈCHE PASSERELLE : Réalisation des études préalables et lancement de la consultation MOE.

RESSOURCES HUMAINES

La direction des ressources des humaines, composée de 12 agents, est organisée en deux pôles : un dédié à la paie, la carrière et le suivi de la masse salariale, et un second composé de la prévention, du maintien dans l'emploi du recrutement, de la GPEEC et du dialogue social.
La gestion du temps de travail, des titres restaurant et de tout le suivi administratif de la direction sont assurés par une assistante RH.

FAITS MARQUANTS

La masse salariale 2023 été impactée par une augmentation des effectifs sur emplois permanents (+62 agents), en partie dû à la volonté de Saintes Grandes Rives, l'Agglo de poursuivre sa politique d'employabilité sur le long terme. De nouveaux agents ont été recrutés pour mettre en œuvre les politiques publiques de l'Agglomération et un grand nombre d'agents ont été pérenniser dans leur emploi (68 stagiairisations essentiellement sur les métiers liés à l'enfance).
En parallèle, l'agglomération applique une veille stratégique des différents appels à projets permettant de structurer les missions grâce à des postes subventionnés, c'est le cas par exemple du service eaux et milieux naturels, avec pour exemple le poste de chargé de mission Natura 2000 ou celui des espaces naturels sensibles, tous deux financés à 80% sur 3 ans.

2023, en quelques chiffres

722 agents rémunérés au 31 décembre 2023

25 arrivées

35 départs

14 par voie de mutation

Marie-Line Cheminade, vice-présidente, en charge des ressources humaines et du dialogue social.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le 12 avril 2023, une Charte de coopération a été signée entre l'Agglomération de Saintes et le Conseil de Développement pour définir un cadre souple et évolutif d'échanges et de coopérations, structurer les relations et leurs modalités entre les deux instances.

Le Conseil de Développement a remis en 2023 deux contributions à l'Agglomération de Saintes : le première relative «aux leviers pour favoriser l'accueil des professionnels de santé et répondre aux besoins de la population» et la seconde sur «l'adaptation des espaces urbains au changement climatique et les principes à retenir dans le cadre de l'aménagement d'une nouvelle zone ou vien lors d'une requalification d'un secteur».

CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITION (CDT) DE SAINTONGE ROMANE

Le CDT du territoire Saintonge Romane a pour objet de préciser les modalités du partenariat entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Syndicat du Pays de La Saintonge Romane, les EPCI de Saintes Grandes rives, l'Agglomération de Coeur de Saintonge, de Gémozac et de la Saintonge Viticole afin de mettre en oeuvre un plan d'actions pluriannuel dans le cadre de la stratégie territoriale visant à :
•Agir pour être reconnu comme un territoire attractif et innovant
•Faire de la transition écologique et énergétique une réalité en Saintonge Romane
•Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité et construire une offre attractive des équipements sportifs, culturels et de loisirs.

CONTRAT DE PROXIMITÉ

Le contrat de proximité a pour object de décliner les politiques départementales dans le territoire saintais en matière d'insettion et d'accompagnement des personnes les plus fragiles, de mobilité, de santé, de logements, d'accès aux services publics, d'équipements culturels et sportifs, de la place des aînés et de la jeunsse dans la société, de soutien aux personnes handicapés, du droit à l'enfance, de la politique de l'eau, de la protection de l'environnement, de l'inclusion numérique et tout autre défi d'importance pour la cohésion.
L'Agglomération de Saintes et ses 36 communes ont approuvé les termes du contrat et mobilisé toutes les dimensions humaines, sociales, économique, géographiques des politiques départementales pour une agglomération plus attractive, innovante, durable et solidaire.

Perspectives 2024

• **3 nouvelles saisines co-construites avec les membres du Conseil de Développement** : «Avis sur le projet de Plan Climat Air Energie de l'Agglomération», «dix ans après la prise de compétence «éducation» par l'Agglomération, quelles évolutions pour les usagers ?» et «Quel est le territoire rêvé dans dix ans pour les jeunes de 16 à 25 ans ?
• **Contrats pour pour le territoire** :
- Réunion des instances de suivi des contrats signés avec l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine
- Signature du contrat de proximité avec le Conseil Départementl de Charente-Maritime puis réunion des instances de suivi
- Contribution à l'élaboration du volet mobilité du Contrat de Plan Etat - Région 2021-2027

Alain Margat, conseiller communautaire délégué, en charge du conseil de développement, animation du territoire et relations avec les élus.

Annexe

Annuaire des communes

MAIRIE DE BURIE (17770)
Maire : Gérard PERRIN
7, place de l'hôtel de Ville
05-46-94-90-25
mairie.burie@wanadoo.fr
www.mairie-burie.fr

MAIRIE DE BUSSAC-SUR-CHARENTE (17100)
Maire : Jean-Luc MARCHAIS
139, route du Val de Charente
05-46-93-11-11
mairie@bussac-sur-charente.fr
www.bussac-sur-charente.fr

MAIRIE DE CHANIERS (17610)
Maire : Eric PANNAUD
2, rue Aliénor d'Aquitaine
05-46-91-12-70
contact@chaniers.fr
www.chaniers.fr

MAIRIE DE CHÉRAC (17610)
Maire : Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU
Place de la Mairie
05-46-96-44-02
mairie@cherac.fr
www.cherac.fr

MAIRIE DE CHERMIGNAC (17460)
Maire : Jean-Michel ROUGER
2, place du Maréchal Leclerc
05-46-92-60-53
mairie@chermignac.fr
www.chermignac.fr

MAIRIE DE COLOMBIERS (17460)
Maire : Aurore DESCHAMPS
7, rue Bel Air
05-46-91-22-52
commune-de-colombiers174@orange.fr

MAIRIE DE CORME ROYAL (17600)
Maire : Alain MARGAT
8, rue du Stade
05-46-74-90-90
mairie.cormeroyal@free.fr
www.mairie17cormeroyal.fr

MAIRIE DE COURCOURY (17100)
Maire : Eric BIGOT
15 bis, rue de la Liberté
05-46-93-18-23
mairie@courcoury.fr
www.ville-courcoury.fr

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-CHARENTE (17610)
Maire : Gaby TOUZINAUD
162, rue des Gabariers
05-46-91-01-05
mairie.dompierresurcharente@wanadoo.fr
www.dompierre-sur-charente.com

MAIRIE DE ECOYEUX (17770)
Maire : Pascal GILLARD
18, rue de la République, Le Bourg
05-46-95-96-51
contact@ecoyeux.fr
www.ecoyeux.fr

MAIRIE DE ÉCURAT(17810)
Maire : Bernard CHAIGNEAU
1, Place saint Louis
05-46-74-64-52
mairie@ecurat.fr
www.ecurat.fr

MAIRIE DE FONTCOUVERTE (17100)
Maire : Francis GRELLIER
12, place de l'Eglise
05-46-93-06-47
mairie@fontcouverte17.fr
www.fontcouverte17.fr

MAIRIE DE LA CHAPELLE DES POTS (17100)
Maire : Pierre-Henri JALLAIS
5, rue de la Mairie
05-46-91-50-76
secretariat@lachapelle-des-pots.fr
www.lachapelle-des-pots.fr

MAIRIE DE LA CLISSE (17600)
Maire : Joseph-Daniel DE MINIAC
78, route de Marennes-Oléron
05-46-93-28-04
secretariat@la-clisse.fr
www.laclisse.fr

MAIRIE DE LA JARD (17460)
Maire : Jérôme GARDELLE
5, route Napoléon
05-46-96-90-70
secretariat@lajard.fr

MAIRIE DE LE DOUHET (17100)
Maire : Stéphane TAILLASSON
3, route de Saint Jacques de Compostelle
05-46-97-77-74
accueil@ledouhet.fr

MAIRIE DE LE SEURE (17770)
Maire : Sylvie CHURLAUD
18, Place de la Mairie
05-46-94-91-44
mairie@leseure17.fr

MAIRIE DE LES GONDS (17100)
Maire : Alexandre GRENOT
9, rue Maurice Ravel
05-46-93-18-11
mairie-les-gonds@wanadoo.fr
www.lesgonds.fr

MAIRIE DE LUCHAT (17600)
Maire : Jacki RAGONNEAUD
2, rue de la Mairie
05-46-94-82-13
mairie@luchat.fr
www.luchat.fr

MAIRIE DE MIGRON (17770)
Maire : Agnès POTTIER
1, place des Anciens Combattants
05-46-94-91-12
mairie@migron17.fr
www.migron17.fr

MAIRIE DE MONTILS (17800)
Maire : Victor Alain NGUEWOUA
8, rue de la Gîte
05-46-96-42-38
mairie@montils.fr
www.montils.fr

MAIRIE DE PESSINES (17810)
Maire : Philippe DELHOUME
15, Rue de la Saintonge
05-46-93-68-05
mairie@pessines.fr
www.pessines17.fr

MAIRIE DE PISANY (17600)
Maire : Pierre TUAL
3, avenue Jean de Vivonne
05-46-94-80-20
mairie@pisany.fr

MAIRIE DE PRÉGUILLAC (17460)
Maire : Martine MIRANDE
7, Rue de Perjus
05-46-93-66-29
mairie.preguillac@wanadoo.fr
www.preguillac.fr

MAIRIE DE ROUFFIAC (17800)
Maire : David MUSSEAU
2 allée de l'école
05-46-96-40-93
mairie@rouffiac17.fr
www.rouffiac17.com

MAIRIE DE SAINT-BRIS-DES-BOIS(17770)
Maire : Bernard COMBEAU
4, rue de la Vallée
05-46-91-53-23
mairiesaintbris@wanadoo.fr
www.saintbrisdesbois.fr

MAIRIE DE SAINT-CÉSAIRE (17770)
Maire : Christelle BASSO-FIN
2, rue de la Maine
05-46-91-55-45
mairie@saint-cesaire.fr
www.saint-cesaire17.fr

MAIRIE DE SAINT-SEVER-DE-SAINTONGE (17800)
Maire : Pierre HERVÉ
59, Rue de Saintonge
05-46-91-02-65 / 09-77-08-17-65
mairie@stsever17.fr
www.stsever17.fr

MAIRIE DE SAINT-SAUVANT (17610)
Maire : Jean-Marc AUDOUIN
10, rue du Marché
05-46-91-50-10
mairie@saintsauvant17.fr
www.stsauvant17.fr

MAIRIE DE SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX (17810)
Maire : Frédéric ROUAN
11 Grand Rue
05-46-92-91-04
accueil.mairie@sgdc17.fr
www.saintgeorgesdescoteaux.fr

MAIRIE DE SAINT-VAIZE (17100)
Maire : Michel ROUX
10, route de la Port la Pierre
05-46-91-71-80
mairie@saint-vaize.fr
www.commune-saint-vaize.fr

MAIRIE DE SAINTES (17100)
Maire : Bruno DRAPRON
Square André Maudet - BP 319
05-46-92-34-45
cabinet-du-maire@ville-saintes.fr
www.ville-saintes.fr

MAIRIE DE THÉNAC (17460)
Maire : Sylvie MERCIER
35, rue de la République
05-46-92-63-58
accueil.mairie@thenac17.fr

MAIRIE DE VARZAY (17460)
Maire : Bernard CHATEAUGIRON
8, rue de l'Arnoult
05-46-94-80-55
mairie@varzay.fr
www.varzay.fr

MAIRIE DE VÉNÉRAND (17100)
Maire : Françoise LIBOUREL
26, rue des deux sources
05-46-97-77-03
mairie.venerand@wanadoo.fr
www.venerand.fr

MAIRIE DE VILLARS-LES-BOIS (17770)
Maire : Fabrice BARUSSEAU
39, rue de la Mairie
05-46-94-96-24
contact@communevillarslesbois.fr
www.communevillarslesbois.fr

SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO

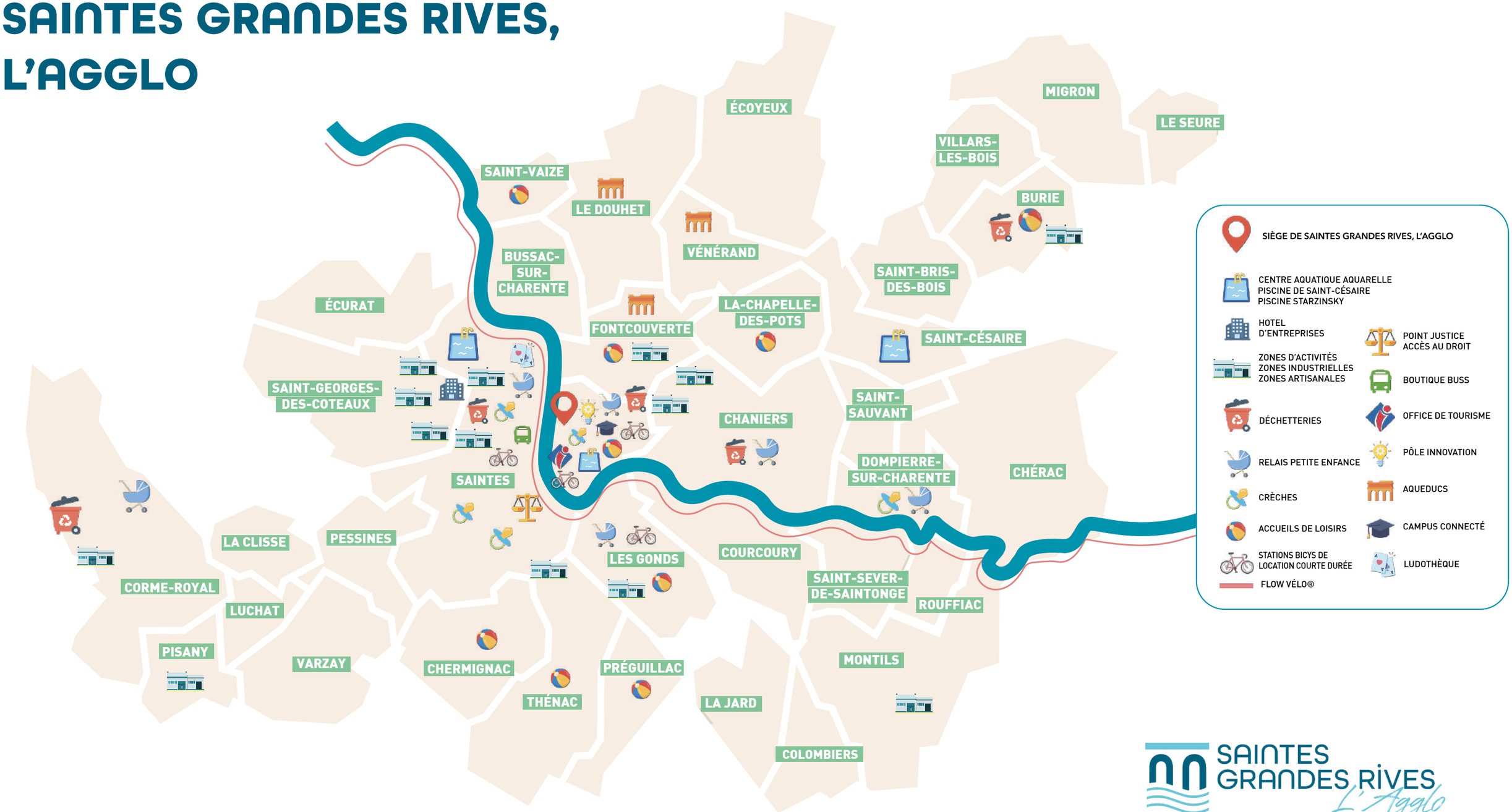

www.agglo-saintes.fr

SAINTES GRANDES RIVES L'Agglo

SAINTES GRANDES RIVES
L'Agglo

12 boulevard Guillet Maillet
17100 SAINTES

Tel. 05 46 93 41 50
info@agglo-saintes.fr

Suivez toute l'actualité sur notre site internet :

www.agglo-saintes.fr

Crédits photos : ©AgglodeSaintes, ©FreePik, ©MarionBertin, ©RomainMarsaly, ©Winair, ©DamienTugulescu, ©LauraYelpa, ©EmyNassy

Maquette et mise en page : M.Bouju, J.Cady / Service communication - Saintes Grandes Rives, l'Agglo

La réalisation de ce rapport d'activités répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 (Article L5211-39 du Code Général des Collectivités) qui demande au Président de l'EPCI d'adresser annuellement aux maires de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté d'Agglomération.